# DOCUMENT D'OBJECTIFS Site Natura 2000

## « FR9400616 Juniperaie de Porto Pollo et plage de Cupabia »



## Approuvé par Arrêté préfectoral n° 2014188-012 du 7 juillet 2014















DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR9400616 « JUNIPERAIE DE PORTO POLLO ET PLAGE DE CUPABIA»

Maître d'ouvrage:

Communauté des communes du Taravo

Structure porteuse:

Communauté de communes du Taravo

Opérateur:

« Cabinet d'études ENDEMYS »

Rédaction du document d'objectifs :

Rédaction / Coordination / Cartographie : ENDEMYS

Contribution au diagnostic écologique (rédaction / cartographie) : ENDEMYS

Contribution / Synthèse / Relecture : ENDEMYS

Cartographie des habitats naturels et études écologiques complémentaires : aucune

Référence à utiliser

MONEGLIA P., BURGUET-MORETTI A., LAIR E, PASTINELLI A. M. (2012) – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9400616 « Juniperaie de Porto Pollo et plage de Cupabia » - Communauté des communes du Taravo, BE ENDEMYS - 82 pages.

## Table des matières

1Personnes et structures ayant participé à l'élaboration de ce document	6
2Natura 2000 : présentation générale	7
3Fiche d'identité du site	8
4Etat des lieux	10
4.1Présentation générale	10
4.1.1Les acteurs publics	
4.1.2La démographie	
4.1.3La réglementation des espaces naturels au sein du site Natura 2000	10
4.2Situation foncière	11
4.3Données sur les activités humaines et l'occupation du so	18
4.3.1Agriculture	18
4.3.2Urbanisation	18
4.3.2.1Commune de Serra di Ferro	
4.3.2.2Commune de Coti Chiavari	
4.3.3Activités cynégétiques	
4.3.4La pêche	
4.3.5Le tourisme	
4.3.5.1Accueil et hébergement touristique	
4.3.5.2Fréquentation touristique et principaux attraits touristiques du site Natura 2000	
4.3.5.3Activités nautiques ou de pleine nature	
4.3.6Les projets	
4.4Données abiotiques générales	26
4.4.1Géologie	
4.4.2Pédologie	
4.4.3Eaux	
4.4.4Topographie	
4.4.5Climat	32
4.5Grands milieux	36
4.5.1Flore	40
4.5.2Habitats naturels	43
4.5.3Faune	43
4.6Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire	49
4.6.1Habitats naturels de l'annexe I de la directive 92/43	
4.6.2Espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive 92/43	50
4.6.2.1La flore	
4.6.2.2La faune	51
5Objectifs de développement durable	55
5.10bjectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines	55
5.20bjectifs transversaux	55
SPropositions de mesures de gestion	58

7Charte Natura 2000	83
7.1Présentation et Définition de la Charte Natura 2000	83
7.2Liste des engagements et des recommandations d'ordre général	83
7.3Liste des engagements et recommandations par grands types de milieux	84
8Suivi du DOCOB	87
8.1Suivi des mesures	87
8.2Suivi de la gestion des habitats naturels de la directive «habitats-faune-flore»	91
8.3Suivi de la gestion des espèces de la directive «habitats-faune-flore»	94
9Conclusion	95
10Sources de données et Bibliographie	96
11Annexes	99

### Table des illustrations

Tableau II. Données administratives Tableau II. Situation des propriétés dans le site Tableau III. Données sur les activités humaines et l'occupation du sol Tableau IV. Liste des mesures proposées par le SDAGE concernant le bassin versant du Taravo Tableau V. Données abiotiques générales Tableau VI. Espèces végétales d'intérêt patrimonial (autres qu'espèces ayant justifié la désignation du site) Tableau VIII. Habitats naturels et espèces animales et végétale d'intérêt patrimonial Tableau VIII. Statut des espèces animales patrimoniales présentes dans le site Natura 2000 Tableau IX. Espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive 92/43 Tableau X. Statut des espèces animales d'intérêt communautaire présentes dans le site Natura 2000 Tableau XI. Enjeux et objectifs du site Natura 2000 Tableau XII. Mesures de gestion et objectifs	
Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 [d'après la Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC (cf. annexes)]	
Figure 10 : Carte du classement 2011 de la qualité des eaux de baignade (Agence de l'eau RMC)	

#### PERSONNES ET STRUCTURES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT

CAITUCOLI P.-A. - Communauté de communes du Taravo

ALFONSI J. – Communauté de communes du Taravo

PEDINIELLI F. - Communauté de communes du Taravo

ETTORI N. - Mairie de Serra di Ferro

ANTONA H.-J. - Mairie de Coti-Chiavari

LEONI J. - Mairie de Coti-Chiavari

RODRIGUEZ C. - DDTM 2A

BONNETON G. - DDTM 2A

DI ROSA J.-M. - Conseil Général 2A

BORGHESI J. - Conseil général 2A

POLI F. - Conseil Général 2A

ROBERT R. - Conseil Général 2A

UCCIANI J. - Conseil Général 2A

SORBA L.-Office de l'Environnement de Corse

PIAZZA C. – Conservatoire Botanique National de Corse

OUAIRY R. - Chambre d'agriculture 2A

VERSINI M. - Chambre d'agriculture 2A

LORENZO S. - Conservatoire du littoral

FERAL C. - DREAL Corse

GIORGI Ange.-F. - Camping de Cupabia

GIORGI Antoine.-F. - Camping de Cupabia

MILIANI J. - Waikiki Beach

MOZZICONACCI S. - Hôtel Les Eucalyptus

RIGAUD J. - Valincu Taravu Team

SANDEAU C. - Valincu Taravu Team

TEIXERIA P. - Valincu Taravu Team

#### 2 NATURA 2000 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes: la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales comme celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

#### Natura 2000 en Europe<sup>1</sup>

L'Europe possède une variété de climats, de paysages et de cultures qui induit une très grande biodiversité. Natura 2000 est un réseau européen de sites, représentatifs de cette diversité, où la préservation des habitats et des espèces naturelles de l'Union européenne est assurée.

Ce réseau abrite environ 230 types d'habitats naturels et près de 1200 espèces animales et végétales, reconnus comme d'intérêt communautaire et qui justifient la désignation de sites par les États membres au titre des directives « Habitats » et « Oiseaux ».

La situation de chaque pays européen est assez diversifiée dans la mesure où l'Europe n'impose pas d'objectif en termes de superficie. Chaque pays établit son propre mode de désignation et de gestion des sites.

Fin 2009, le réseau Natura 2000 européen affichait 22 419 SIC (dont 1391 en domaine marin) répartis au sein des 27 Etats membres, recouvrant environ 585 000 km² du territoire terrestre (soit 13.6% de la superficie terrestre totale des états membres) et près de 132 000 km² en milieu marin.

Fin 2009, le réseau européen abritait 5242 ZPS (dont 619 en domaine marin) couvrant environ 477 000 km² du territoire terrestre et près de 98 000 km² en milieu marin.

#### Natura 2000 en France<sup>2</sup>

Le réseau français de sites Natura 2000 couvre 12,57 % du territoire métropolitain soit 6 899 092 ha hors domaine marin qui représente 4 142 348 ha (Statistiques effectuées sur les bases de référence de mai 2012) :

- 1368 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats-faune-Flore. Ils couvrent 8,51
   % de la surface terrestre de la France, soit 4 670 817 ha,
- 385 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,92 % de la surface terrestre de la France, soit 4 345 965 ha.

#### Natura 2000 en Corse<sup>3</sup>

Le réseau Corse de sites Natura 2000 comprend 89 sites<sup>4</sup> répartis entre les départements de la Haute-Corse et de la Corse du Sud :

- 47 sites en Haute-Corse dont 34 SIC/pZIC et 13 ZPS.
- 42 sites en Corse du Sud dont 33 SIC/pSIC et 9 ZPS.
- 1 Source: INPN
- 2 Source: INPN
- 3 Source : INPN
- 4 http://natura2000.environnement.gouv.fr

#### 3 FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

Nom officiel du site Natura 2000 : Juniperaie de Porto Pollo et plage de Cupabia.

Date de proposition comme SIC: 07/2003.

Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE (17/03/2008) : oui.

Numéro officiel du site Natura 2000 : FR9400616.

Localisation du site Natura 2000 : Département de la Corse du Sud, communes de Coti Chiavari et de Serra di Ferro.

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : 323 ha.

Préfet coordinateur : Mr. le sous-préfet de Sartène.

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du DOCOB : Mr. Le président de la Communauté de communes du Taravo.

Structure porteuse : Communauté de communes du Taravo.

Opérateur : ENDEMYS.

Prestataires techniques: aucun.

Membres du comité de pilotage du site Natura 2000 :

Monsieur le Préfet de la Corse du Sud.

Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de la Corse du Sud.

Madame la Directrice Régionale de l'Industrie, de le Recherche et de l'Environnement (DREAL).

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Corse du Sud.

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.

Monsieur le Président de la Société de chasse de Serra di Ferro.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse.

Monsieur le Président de la Société de chasse de Coti-Chiavari.

Monsieur le Président du Conseil Général de la Corse du Sud.

Monsieur le Président de l'Association A Sarra di Farru.

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Taravo.

Monsieur Ange GIORGI, exploitant agricole.

Monsieur le Maire de Serra di Ferro.

Madame, Monsieur le représentant du village de vacances Alba Rossa.

Monsieur le Maire de Coti-Chiavari.

Mademoiselle Laetitia HUGOT, responsable du Conservatoire botanique de Corse.

Monsieur le Directeur de l'Office de l'environnement de la Corse.

Monsieur le Directeur de l'Agence du tourisme de la Corse.

Monsieur le Délégué Régional du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Monsieur le Délégué Régional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Madame Angeline ALFONSI. Madame Sandra ETTORI. Monsieur Ange ANTONA. Monsieur Jacques GIORGI.

#### Périmètre du site Natura 2000

Le site FR9400616 « Juniperaie de Porto Pollo et plage de Cupabia » se situe sur la commune de Serradi-Ferro et sur la commune de Coti-Chiavari, il s'étend de la plage de Cupabia jusqu'à la Punta di Porto Pollo. La superficie totale de ce site est de 323 ha.

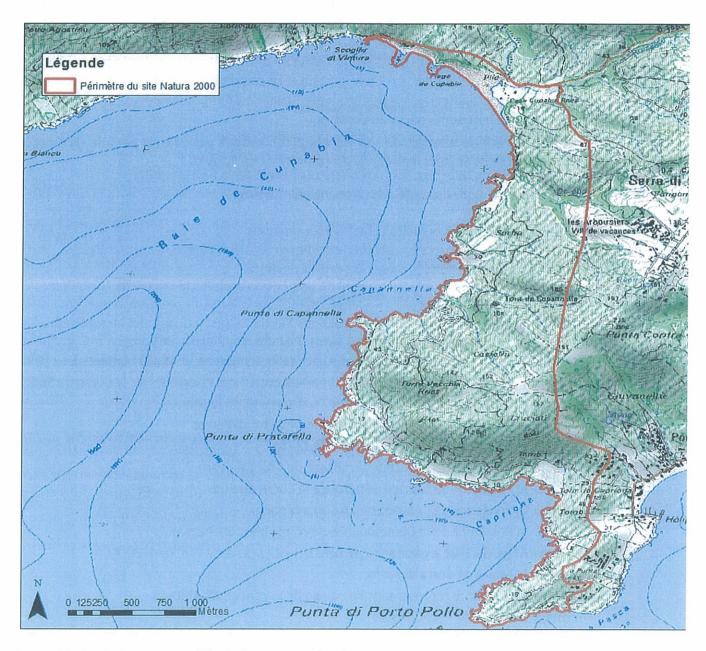


Figure . Périmètre du site Natura 2000 [d'après la Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC (cf. annexes)]

#### 4.1 Présentation générale

Le Tableau synthétise les données administratives du site Natura 2000.

#### 4.1.1 Les acteurs publics

Le territoire du site Natura 2000 FR9400616 « Juniperaie de Cupabia » concerne quatre collectivités territoriales : la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) par l'intermédiaire de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), le Conseil Général de Corse du Sud, et les communes de Serra di Ferro et de Coti Chiavari.

Le site Natura 2000 se trouve également sur le territoire d'un EPCI à fiscalité additionnelle, qui est la Communauté de Communes du Taravo, structure porteuse. La commune de Coti Chiavari ne fait pas partie du groupement, néanmoins une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Taravo pour l'enlèvement des déchets sur la plage de Cupabia.

Plusieurs compétences sont à la charge la Communauté de Communes :

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement micro-régional.

Organisation, amélioration et promotion de l'offre touristique de la microrégion.

Maintien et développement des activités artisanales, commerciales et agricoles, et promotion des productions locales.

Accueil et extension de toutes nouvelles activités économiques.

Gestion et aménagement des espaces naturels sensibles de la micro région.

Collecte et traitement des déchets ménagers et autres déchets.

Mise en œuvre d'un programme intercommunal de prévention et de lutte contre les incendies.

Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit la création d'une EPCI à fiscalité propre pour l'ensemble des communes du canton de l'Ornano (est concernée la commune de Coti Chiavari) à l'exception des communes de Serra di Ferro, Pila Canale, Zigliara et Forciolo qui adhère à la CC du Taravo. Les compétences qui seront transférées à cet établissement ne sont pas connues à ce jour.

#### 4.1.2 La démographie

Selon l'Insee<sup>5</sup>, la population totale de la commune de Serra di Ferro est de 461 habitants en 2012. La population totale de la commune de Coti-Chiavari est de 744 habitants en 2012.

Quelques habitants se situent sur le site Natura 2000 notamment sur la commune de Serra di Ferro.

Le site Natura 2000 est en partie urbanisé (habitations éparses) au sud du site à proximité du hameau de Porto Pollo. Notons, également le camping en arrière-plage de Cupabia, au nord du site.

#### 4.1.3 La réglementation des espaces naturels au sein du site Natura 2000

#### Les espaces naturels sensibles :

Ces espaces sont propriétés du Conseil Général de la Corse du Sud. Il est propriétaire de plusieurs parcelles cadastrales notamment sur la commune de Coti Chiavari sur la plage de Cupabia (C137, C138 et C 139). Des agents du Conseil Général interviennent pour la protection de l'environnement avec la mise en place du dispositif APE (Agents de Protection de l'Environnement). Les forestiers sapeurs du département

<sup>5</sup> Populations légales de 2009 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

interviennent également pour la protection contre les incendies.

#### Les zones archéologiques :

Selon la DRAC (Direction Régionale de Affaires Culturelles Corse), le site Natura 2000 est considéré comme une zone sensible du point de vue archéologique mais aucun périmètre de site archéologique sensible n'a été fourni. Cette réglementation a pour objet la protection des vestiges archéologiques, en renseignant les documents d'urbanisme et en répondant de manière efficace aux problèmes soulevés par les travaux d'aménagements du site.

#### Les sites inscrits ou classés :

Les tours de Capanella et de Capriona font parties du site inscrit « Tours génoises des côtes de Corse ». Ce site inscrit qui comprend toutes les tours génoises de Corse est régi par l'Office de l'Environnement de la Corse en vertu de la loi n°2002-92 du 22 juin 2002.

#### Le Plan de Lutte et de Protection contre les Incendies (PLPI) :

Le PLPI Baracci-Bas Taravo a été élaboré, il est en cours de validation. Un PLPI est un document de planification qui prévoit différents ouvrages stratégiques de type zones d'appui à la lutte, points d'eau, ouvrages préventifs... destinés à cloisonner l'espace pour limiter la progression des grands incendies. Le site Natura 2000 est en grande partie concerné par ce PLPI notamment sur la partie de la juniperaie.

#### Le SDAGE 2010-2015 du bassin de Corse (Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau) :

Le SDAGE fixe les objectifs de qualité des eaux pour une période de six ans. Il se compose de quatre orientations fondamentales :

Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau en anticipant les conséquences des évolutions climatiques, les besoins de développement et d'équipement ;

Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé et la gestion des déchets ; Préserver ou restaurer les milieux aquatiques et humides en respectant leurs fonctionnalités ;

Mettre en cohérence la gestion concertée de l'eau avec l'aménagement et le développement de l'île.

Le SDAGE s'accompagne d'un programme de mesures (cf. chapitre 4.4.3) qui propose les actions à engager sur le terrain pour atteindre les objectifs d'état des milieux aquatiques ; il en précise l'échéancier et les coûts. Les orientations du SDAGE ainsi que leurs dispositions sont opposables aux documents d'urbanisme et aux décisions administratives dans le domaine de l'eau.

#### 4.2 Situation foncière

Le site Natura 2000 comprend en majorité des parcelles privées.

Il est important de noter que le Conseil Général de Corse du Sud est propriétaire d'une grande partie de la plage de Cupabia. Il est propriétaire de 42,71 ha sur le site Natura 2000.

La commune de Serra di Ferro est également propriétaire de quatre parcelles sur le site Natura 2000. Elle est propriétaire de 43,77 ha.

La commune de Coti Chiavari n'est propriétaire d'aucune parcelle.

Tableau . Données administratives

			idaleda . Dollifes dafillilist dilves	
Données administratives	Quantifica tion	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures / sources
État (DREAL Corse, DDTM)	1	DREAL Corse, DDTM	Services déconcentrés de l'Etat responsable de la mise en oeuvre de Natura 2000. Rôle de financeur et de	DREAL Corse
Région	$\vdash$	Collectivité Territoriale de Corse	ponce de l'environnement. Rôle de financeur et conduit certains programmes concernant la biodiversité.	OEC
Département	$\vdash$	Conseil Général de la Corse du Sud	Propriétaire de plusieurs parcelles. Intervient dans la protection de l'environnement sur ses ENS à Cupabia.	CG2A
Communes	2	Coti-Chiavari Serra di Ferro	Communes du site Natura 2000. Rôle de police sur leur territoire. La commune de Serra di Ferro est propriétaire de plusieurs parcelles	Mairies
Communauté de Communes	7	Communauté de communes du Taravo.	Intervient dans le cadre de ses compétences environnementales. Structure porteuse.	Communauté de communes du Taravo
Habitants	Quelques hab.	Site en partie urbanisé au sud à proximité du hameau de Porto Pollo (habitations éparses).	Fréquentation touristique et urbanisation d'une partie du site.	Observations <i>in situ</i> INSEE
Terrains du Conservatoire du littoral	0	Néant	Néant	CELRL; Cadastre
ENS	က	Parcelles acquises par le Conseil Général 2A sur Cupabia.	Acquisition du Conseil Général 2A pour la protection de l'environnement et de la biodiversité.	Cadastre; CG 2A
APB	0	Néant	Néant	DREAL Corse
Monuments inscrits et classés (loi 1913)	0	Néant	Néant	OEC; DRAC; DREAL Corse
Sites classés ou inscrits	₽	Site inscrit « Tours génoises des côtes de Corse » : Tours de Capanella et de Capriona.	Conservation du patrimoine culturel.	DREAL Corse; OEC
Zones archéologiques	$\leftarrow$	Sensibilité archéologique de l'ensemble du site Natura 2000.	Sensibilité archéologique à prendre en compte lors de la mise en œuvre d'actions ou de projets d'aménagement.	DRAC
PLPI	$\leftarrow$	PLPI Baracci-Haut Taravo, en cours de validation.	Dispositif (DFCI, points d'eau) et protection contre les incendies sur le site.	DDTM 2A
Réserves territoriale de chasse et de faune sauvage	Néant.	Néant.	Néant.	OEC
SDAGE	1	SDAGE 2010-2015 bassin de Corse	Gestion et conservation des ressources en eau.	Agence de l'eau ; CTC

Tableau . Situation des propriétés dans le site (mai 2012)

Localisation	Secti on	N° de Parcelles	Propriétaire
Coti Chiavari	С	133	Privé
Coti Chiavari	C	134	Privé
Coti Chiavari	C	135	Privé
Coti Chiavari	С	137	Département de la Corse du
Coti Ciliavai i	C	137	Sud
Coti Chiavari	С	138	Département de la Corse du
cott cinavari		100	Sud
Coti Chiavari	С	139	Département de la Corse du
C II F			Sud
Serra di Ferro	A	11	Commune de Serra di Ferro
Serra di Ferro Serra di Ferro	A	12	Commune de Serra di Ferro
	A	29	Privé
Serra di Ferro	A	30	Privé
Serra di Ferro	A	31	Privé
Serra di Ferro	A	32	Privé
Serra di Ferro	Α	33	Privé
Serra di Ferro	Α	34	Privé
Serra di Ferro	Α	35	Privé
Serra di Ferro	Α	36	Privé
Serra di Ferro	Α	37	Privé
Serra di Ferro	Α	38	Privé
Serra di Ferro	Α	370	Privé
Serra di Ferro	С	1	Privé
Serra di Ferro	C	2	Privé
Serra di Ferro	C	3	Privé
Serra di Ferro	C	4	Privé
Serra di Ferro	C	5	Privé
Serra di Ferro	С	7	Privé
Serra di Ferro	C	10	Privé
Serra di Ferro	C	13	Privé
Serra di Ferro	C	16	Privé
Serra di Ferro	С	17	Privé
Serra di Ferro	C	18	Privé
Serra di Ferro	C	20	Privé
Serra di Ferro	С	21	Privé
Serra di Ferro	С	22	Privé
Serra di Ferro	С	23	Privé
Serra di Ferro	С	25	Privé
Serra di Ferro	С	27	Privé
Serra di Ferro	С	29	Privé
Serra di Ferro	С	218	Privé
Serra di Ferro	С	235	Privé
Serra di Ferro	С	260	Privé
Serra di Ferro	С	416	Privé
Serra di Ferro	C	444	Privé
Serra di Ferro	С	446	Privé
Serra di Ferro	C	447	Privé
Serra di Ferro	C	484	Privé
Serra di Ferro	C	487	Privé
Serra di Ferro	C	487	Privé
Serra di Ferro	C	508	
Serra di Ferro	C		Privé
Serra di Ferro	C	528	Privé
serra di Ferro	C	529	Privé



	Secti		
Localisation	on	N° de Parcelles	Propriétaire
Serra di Ferro	С	530	Privé
Serra di Ferro	C	531	Privé
Serra di Ferro	С	544	Privé
Serra di Ferro	C	558	Privé
Serra di Ferro	C	558	Privé
Serra di Ferro	C	559	Privé
Serra di Ferro	C	560	Privé
Serra di Ferro	C	572	Privé
Serra di Ferro	C	573	Privé
Serra di Ferro	С	574	Privé
Serra di Ferro	C	576	Privé
Serra di Ferro	C	579	Privé
Serra di Ferro	C	717	Privé
Serra di Ferro	С	750	Privé
Serra di Ferro	C	751	Privé
Serra di Ferro	C	752	Privé
Serra di Ferro	С	753	Privé
Serra di Ferro	C	754	Privé
Serra di Ferro	С	755	Privé
Serra di Ferro	С	756	Privé
Serra di Ferro	С	757	Privé
Serra di Ferro	C	759	Privé
Serra di Ferro	C	760	Privé
Serra di Ferro	C	761	Privé
Serra di Ferro	С	786	Privé
Serra di Ferro	С	787	Privé
Serra di Ferro	С	788	Commune de Serra di Ferro
Serra di Ferro	С	790	Privé
Serra di Ferro	С	791	Privé
Serra di Ferro	C	792	Privé
Serra di Ferro	C	793	Privé
Serra di Ferro	С	794	Privé
Serra di Ferro	С	843	Privé
Serra di Ferro	С	860	Privé
Serra di Ferro	C	861	Privé
Serra di Ferro	С	863	Privé
Serra di Ferro	C	864	Privé
Serra di Ferro	C	865	Privé
Serra di Ferro	C	866	Privé
Serra di Ferro	C	867	Privé
Serra di Ferro	С	868	Privé
Serra di Ferro	C	869	Privé
Serra di Ferro	C	870	Privé
Serra di Ferro	C	871	Privé
Serra di Ferro	С	872	Privé
Serra di Ferro	С	873	Privé
Serra di Ferro	С	874	Privé
Serra di Ferro	С	875	Privé
Serra di Ferro	С	876	Commune de Serra di Ferro
Serra di Ferro	С	922	Privé
Serra di Ferro	C	923	Privé
Serra di Ferro	C	924	Privé
Serra di Ferro	C	927	Privé
Serra di Ferro	C	928	Privé
Serra di Ferro	C	929	Privé
55114 411 6110	~	121	11170

Localisation	Secti on	N° de Parcelles	Propriétaire
Serra di Ferro	С	960	Privé
Serra di Ferro	C	961	Privé
Serra di Ferro	C	1035	Privé
Serra di Ferro	С	1036	Privé
Serra di Ferro	C	1070	Privé
Serra di Ferro	C	1083	Privé
Serra di Ferro	C	1100	Privé
Serra di Ferro	C	1101	Privé
Serra di Ferro	C	1102	Privé
Serra di Ferro	C	1103	Privé
Serra di Ferro	С	1143	Privé
Serra di Ferro	C	1144	Privé
Serra di Ferro	D	1	Privé
Serra di Ferro	D	3	Privé
Serra di Ferro	D	4	Privé
Serra di Ferro	D	5	Privé
Serra di Ferro	D	7	Privé
Serra di Ferro	D	9	Privé
Serra di Ferro	D	10	Privé
Serra di Ferro	D	16	Privé
Serra di Ferro	D	257	Privé
Serra di Ferro	D	258	Privé
Serra di Ferro	D	259	Privé

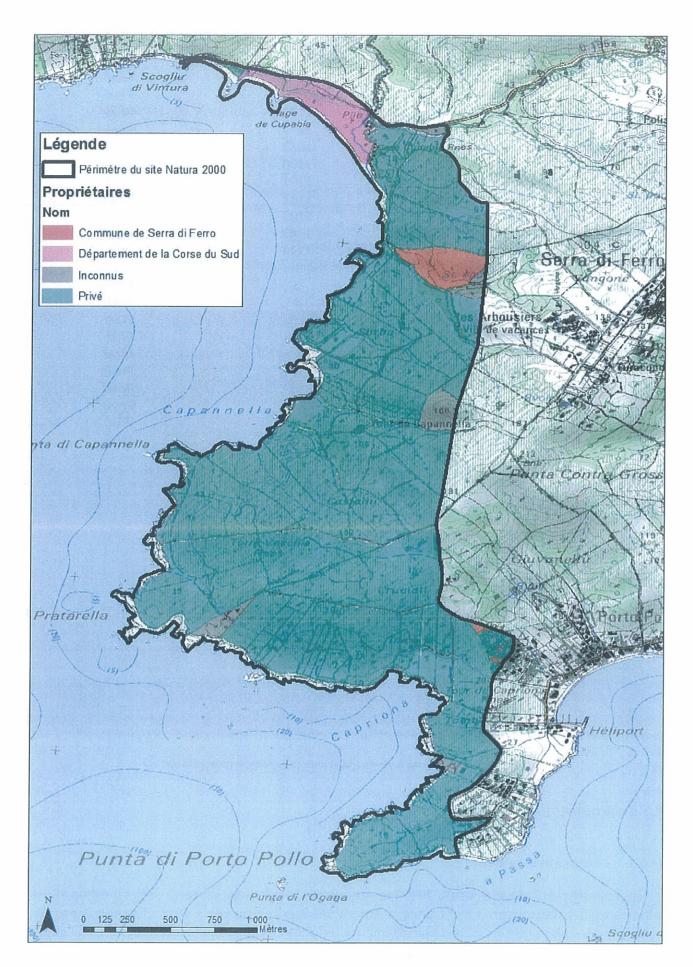


Figure . Situation des propriétés dans le site

#### 4.3 Données sur les activités humaines et l'occupation du so

Le Tableau synthétise les activités humaines et l'occupation du sol sur le site Natura 2000.

#### 4.3.1 Agriculture

Sur le site Natura 2000, l'agriculture est peu présente, elle est dédiée à l'élevage. En effet, seul un éleveur d'ovins se situe au sein du périmètre Natura 2000 près de la plage de Cupabia. Cet éleveur a déclaré une parcelle agricole au sein du site Natura 2000 (Figure ).

De la viticulture a été présente jusque dans les années 70.

Aucun contrat MAET (Mesures Agro-environnementales Territorialisées) n'est mis en œuvre (Source : Office de l'Environnement de la Corse).



Figure . Cartographie des parcelles agricoles déclarées (source: DDTM 2A)

#### 4.3.2 Urbanisation

#### 4.3.2.1 Commune de Serra di Ferro

La majeure partie du site Natura 2000 qui se situe sur la commune de Serra di Ferro est un site naturel non urbanisé. L'habitat existant est principalement situé au sud du site à proximité du hameau de Porto Pollo. L'arrière plage de Cupabia est partiellement urbanisée compte tenu de la présence d'un camping.

Actuellement, la commune de Serra di Ferro est réglementée par le Plan d'occupation des Sols (POS) modifié compte tenu de l'annulation de son Plan Local d'Urbanisme.

Le site Natura 2000 est identifié en majorité comme une zone naturelle sur le POS.

#### 4.3.2.2 Commune de Coti Chiavari

Sur la commune de Coti Chiavari, le site Natura 2000 reste un site naturel non urbanisé. Il comprend majoritairement la plage et l'arrière plage. Il faut noter cependant qu'une paillote bénéficie d'une AOT durant la période estivale sur la plage de Cupabia.

Actuellement, la commune de Coti Chiavari est réglementée par le Règlement National de l'Urbanisme (RNU) compte tenu de l'annulation de son PLU.

#### 4.3.3 Activités cynégétiques

L'ensemble du site Natura 2000 est utilisé pour la chasse individuelle ou collective. Il est principalement pratiqué la chasse au sanglier et à la plume. Aucune association de chasse n'est recensée sur les communes de Coti-Chiavari et de Serra di Ferro.

#### 4.3.4 La pêche

Sur l'ensemble du site Natura 2000, la pêche en rivière n'est peu voire pas pratiquée compte tenu de l'hydrographie présente. Les pêcheurs de rivière adhèrent à l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques « la truite du Taravo ».

La pêche à la canne à partir du littoral est pratiquée de manière occasionnelle.

#### 4.3.5 Le tourisme

#### 4.3.5.1 Accueil et hébergement touristique

Les deux communes ont une capacité d'accueil totale estimée à 1733 hébergements (source : Insee) :

Commun e	Hôtels	Campings	Résidences secondaires <sup>6</sup>	Capacité d'accueil globale
Coti- Chiavari	2 hôtels (33	1 camping (100	580	713 hébergements
	chambres) 4 hôtels	emplacements) 4 campings		
Serra di Ferro	(93 chambres)	(266 emplacements)	661	1020 hébergements

Il existe également une forte offre émanant de non-professionnels en matière d'hébergement avec les locations estivales.

Concernant les locations estivales, il est dénombré 51 taxes de séjours sur la commune de Serra di Ferro.

Concernant le site Natura 2000, il est recensé un camping « A Cala di Cupabia » qui comprend environ une centaine d'emplacements.

Notons également qu'il est identifié un mouillage non organisé à Cupabia.

#### 4.3.5.2 Fréquentation touristique et principaux attraits touristiques du site Natura 2000

La fréquentation touristique du site Natura 2000 est qualifiée de forte. Plusieurs raisons à cela : Le site s'étend sur environ 7 km de littoral sur la côte sud-ouest de l'île, La présence de la plage de Cupabia desservie par la route D155a,

<sup>6</sup> Une résidence secondaire est un <u>logement</u> utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Un accès aisé par les sentiers qui parcourent l'ensemble du site, la proximité de Porto Pollo, haut lieu touristique et station balnéaire du Golfe du Valinco.

Principaux lieux touristiques du site Natura 2000 :

La plage de Cupabia, plage de sable blanc, reconnue dans tous les guides touristiques,

La Punta di Porto Pollo, site naturel remarquable,

Le sentier Mare e Monti sud, sentier pédestre partant de Porticcio jusqu'à Propriano,

Le sentier des douaniers de la plage de Cupabia à la tour de Capanella, (en cours de réalisation par le Conseil Général de Corse du Sud).

#### 4.3.5.3 Activités nautiques ou de pleine nature

Plusieurs activités nautiques ou de pleine nature sont recensées sur le site Natura 2000 : Randonnées pédestre.

Baignades notamment sur la plage de Cupabia.

Quads, notamment sur la plage de Cupabia où cette activité est non organisée et impactante pour la conservation des habitats et des espèces.

4x4 sur les différentes pistes qui sillonnent le site Natura 2000 sur la commune de Serra di Ferro.

VTT, un sentier balisé est mis en place pour les vélos tous terrains sur le site Natura 2000.

Activités nautiques telles que la voile, la plongée, jet-ski...

La pêche.

La sur fréquentation touristique et l'absence d'aménagement pour encadrer les flux et les activités touristiques nuisent à l'état de conservation des habitats et des espèces.

#### 4.3.6 Les projets

Un seul projet est identifié sur le site Natura 2000 : le prolongement du sentier des douaniers de la tour de Capanella à Porto Pollo et la mise en place d'une signalétique sur le tronçon plage de Cupabia à la tour de Capanella.

Tableau . Données sur les activités humaines et l'occupation du sol

Laurence and the laurence		
Origine des données	DDTM2A/SEA OEC	Mairies
Qualification	Type d'agriculture: Élevages d'ovins Tendances observées: Pâturage d'ovins sur le site dans une parcelle clôturée à Cupabia; aucun contrat MAET; une parcelle déclarée à la PAC. Effets positifs ou négatifs sur la conservation des habitats et des espèces: La présence du pastoralisme est favorable à la conservation des milieux ouverts; l'entretien des parcelles contribue à la protection contre les incendies.	Interactions avec le site Natura 2000 : Le site Natura 2000 n'est pas reporté dans les différents documents d'urbanisme. Néanmoins, sur la commune de Serra di Ferro le site est en majorité classé en zone naturelle sur le
Quantification	1 exploitant sur le site	RNU Coti Chiavari
Code FSD des activités	140	401 403 402
Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	Agriculture	Urbanisation

																								ENDEMYS	(observations au cours	des visites terrain),	acteurs locally
POS. Sur la commune	de Coti Chiavari, le	RNU s'applique.	Tendances	observées : Site	naturel en grande	partie non urbanisé.	Quelques zones	d'habitations près de	Porto Pollo. Pression	urbanistique légère.	Effets positifs ou	négatifs sur la	conservation des	habitats et des	espèces : L'absence de	documents	d'urbanisme,	notamment sur la	commune de Coti	Chiavari, ne permet	pas une conservation	optimale des habitats	et des espèces.	Type d'activité	cynégétique : Chasses	individuelles et	collectives
																								Non dénombré			
																								230			
																								Activité	cynégétique		

acteurs locaux Espèces chassées: collectives.

Sanglier, perdrix rouge, migrateurs (grives et merles notamment). **Tendances** 

Natura 2000; Pas de d'organisation de la chasse sur le site observées : Pas

phénomène de « sur-

espèces: Aucun effet Effets positifs ou chasse » constatée. conservation des habitats et des négatifs sur la

négatif recensé.

Type de pêche:

Pêche à la canne à partir de la plage. Tendances

observées: Pêche

individuelle ponctuelle. Pas de pêche en eau 'hydrologie du site. douce du fait de

Non dénombré

200

Pêche

(observations au cours des visites terrain), ENDEMYS acteurs locaux

espèces: Aucun effet Effets positifs ou conservation des habitats et des négatifs sur la

Type de tourisme: Individuel et collectif. Tendances observées:

Forte activité

touristique

720 501 623

608 620 622 690

Tourisme

négatif recensé.

notamment la plage de fréquentation du site Accroissement de la Cupabia.

Effets positifs ou conservation des habitats et des négatifs sur la

habitats et de la flore piétinement des Risque de espèces:

et dérangement des espèces faunistiques.

Mairies CG 2A DDTM 2A sentier des douaniers Prolongement du de la Tour de Capanella à Porto 2 projets 501 Projets

•

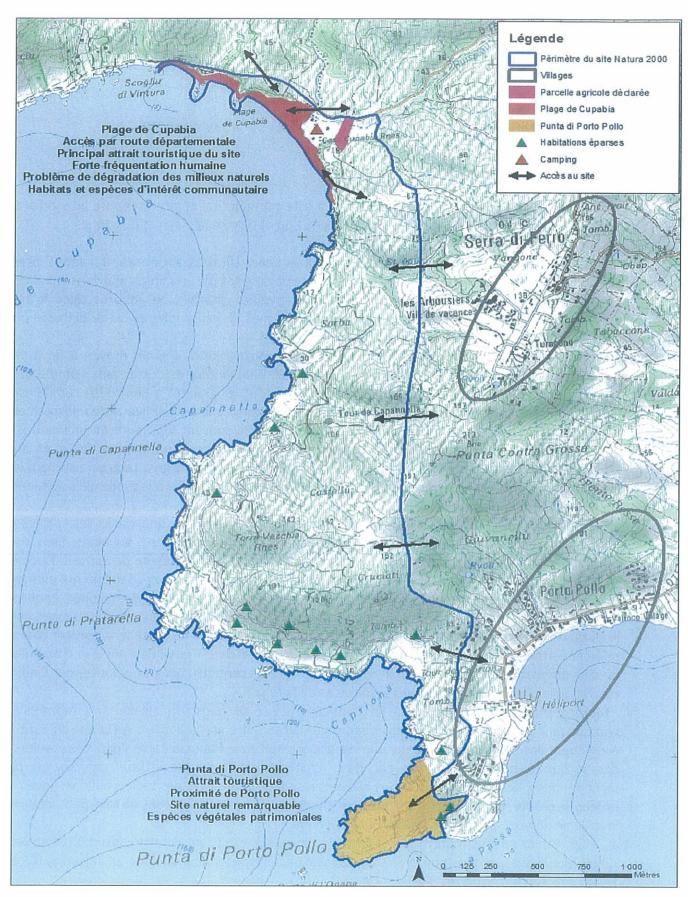


Figure . Enjeux humains sur le site Natura 2000

#### 4.4 Données abiotiques générales

Le Tableau présente une synthèse des données abiotiques du site Natura 2000.

#### 4.4.1 Géologie

Le site Natura 2000 concerne le cordon littoral. La côte est majoritairement rocheuse (granodiorites<sup>7</sup>). Un substrat sableux est présent au niveau de Cupabia où l'on observe une plage et des dunes.

Les terrains :

- Fy1; FCy1; Jy1; JCy1. Alluvions fluviatiles (F) ou torrentielles (J) assez anciennes, à paléosol orange; alluvions à matériel colluvial (FC ou JC). Ces sédiments sont les plus récentes alluvions rubéfiées de Corse. Parmi les galets, ceux constitués de roches grenues, granités ou gabbros selon le bassinversant, sont pulvérulents dans leur majorité; ceux formés de lamprophyres ou de diabases ont un cortex décoloré, gris, mais n'ont pas de cortex orange.
- <sup>2</sup>y<sup>4</sup><sub>b</sub>. Monzogranites à grain moyen à fin à biotite. Ces monzogranites à grain moyen à fin à biotite forment aussi des intrusions isolées et de petite taille dans différents encaissants comme dans la granodiorite de la Punta di Porto Pollo. L'ensemble de tous les granites à biotite est caractérisé par un grain de taille toujours inférieure au grain des monzogranites à phénocristaux de feldspath alcalin avec lesquels ils sont associés. Les minéraux clairs, de taille souvent inférieure au millimètre, sont difficiles à distinguer avec précision: les plages de couleur rosée correspondent au feldspath alcalin, les taches blanches aux plagioclases, l'ensemble étant lié par le quartz gris. Le grain est marqué par les biotites de petite taille et réparties de façon homogène dans la roche à laquelle elles donnent une couleur générale grise.
- <sup>1</sup>y<sup>4</sup><sub>a</sub>. Granodiorites et tonalites. A l'Ouest du Taravo, elles constituent presque toutes les collines de la Punta di u Furconu, entre la Punta di Porto Pollo au Sud et Stiliccione au Nord. Elles sont là encombrées de multiples septa dioritiques surtout abondants dans la région de Serra-di-Ferro et de Sarconacciu. Les roches granodioritiques présentent des caractères visibles à l'œil nu qui permettent une identification facile. Le grain est généralement grossier ; les cristaux ont des couleurs contrastées : noir, gris, blanc, rose. Le quartz constitue des plages grises millimétriques à centimétriques, comme le plagioclase, de couleur blanche ; le feldspath alcalin est identifiable grâce à sa couleur rose et sa taille importante (1 à 5 cm). La biotite, généralement associée à quelques prismes d'amphiboles, dessine des mouches de 1 à 10 mm et souvent des lits plus continus. Les granodiorites ont l'indice de coloration le plus fort parmi tous les granitoïdes de la région.
- <sup>2</sup>y³. Monzogranites à grain moyen à fin à phénocristaux de feldspath alcalin. Ces monzogranites apparaissent de façon beaucoup plus discontinue au sein des granodiorites. A l'Ouest du Taravo, ils constituent des pointements isolés sur le versant oriental de la Punta di Porto Pollo. Ces granites sont des roches grenues constituées par des cristaux blancs de plagioclase groupés en plages millimétriques, des amas gris de quartz souvent centimétriques, avec des taches millimétriques assez isolées de biotite. Dans cette mésostase sont situés des phénocristaux roses de feldspath alcalin dont la taille ne dépasse pas deux centimètres en général.
- MS2, MG2. Sables et grès marins, galets et sables marins à + 2-10 m. A cette altitude, on trouve des sables marins sur la côte est de la baie de Cupabia (où ils reposent sur un cône de déjection torrentiel Jy1 ou directement sur le granite).

Mz. Cordon littoral subactuel. Les plages actuelles ont été regroupées sur la carte avec un cordon littoral

<sup>7</sup> Roche magmatique plutonique grenue composée, principalement de quartz et de feldspath (plagioclases dominants par rapport à l'orthose). Les minéraux secondaires sont la biotite, l'amphibole et le pyroxène

de haut de plage dont le revers est parfois fossile car fixé par des arbustes.

- Cγ. Colluvions granitiques. Cailloux anguleux dans une matrice sabloargileuse, ou arène déplacée. Ces sédiments sont mis en place par ruissellement et solifluxion.
- D. Sables éoliens. Ils forment un cordon dunaire en arrière de certaines plages (baie de Cupabia, Cala Piscona, plage de Baraci, Ouest de la plage de Campomoro), ou bien sont plaqués sur le versant rocheux jusqu'à 30 ou 40 m d'altitude au pied de la Tour de Capanella (Est de la baie de Cupabia).
- η. Roches dioritiques. Les roches dioritiques constituent la plupart des septa basiques ; elles sont caractérisées par un grain moyen à fin, généralement inférieur à celui des gabbros, et un indice de coloration élevé : ce sont des roches mésocrates.
- v. Lamprophyres. Les lamprophyres sont des roches filoniennes généralement de couleur noire, verdâtre ou ocre. Elles sont constituées par de nombreux grains d'amphibole souvent transformée en épidote ou zoïsite, parfois par des pyroxènes de type augite, de la biotite, du quartz et de la magnétite peu abondants et du plagioclase labrador.

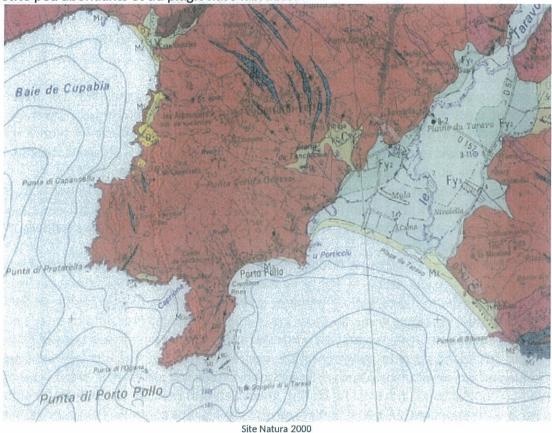


Figure : Carte géologique du site Natura 2000 (Source : Infoterre)

#### 4.4.2 Pédologie

#### Données pédologiques des coteaux du sartenais occidental

Les sols bruns à bruns acides sont majoritaires sur les substrats en granites (Figure ). Les sols bruns sont les sols les plus fréquemment rencontrés dans les régions tempérées. Ils se développent aussi bien sur sols siliceux que calcaires. Ce sont ces sols qui fournissent les meilleures terres agricoles.

La texture du sol est constituée de limons et de sables uniquement (Figure ). La texture sableuse du sol correspond à un sol bien aéré, pauvre en réserve d'eau, pauvre en éléments nutritifs. La texture limoneuse se caractérise par une teneur en argile inférieure à 30%, une teneur en sable inférieure à 15% et par une teneur en



limon proche des 75%. Cette texture possède une bonne perméabilité ce qui signifie qu'elle ne se gorge pas d'eau. Il s'agit d'une bonne texture de sol pour les cultures.

Le sol est principalement constitué d'un seul type d'humus, le moder (Figure ). Il s'agit d'un type d'humus, généralement acide, où l'activité biologique est ralentie sous l'effet de facteurs climatiques (climat froid, humidité élevée) et/ou de la végétation (forêt résineuse ou forêt feuillue dégradée), en relation avec le milieu minéral acide (grès, limons sableux et sables).

Les sols sont surtout moyennement profonds. La profondeur varie entre 35 cm et 65 cm (Figure ).

#### Type de sol (regroupé)

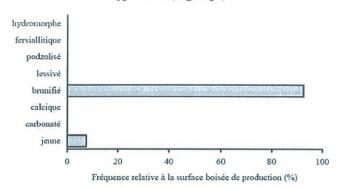


Figure . Type de sol dans la région des coteaux du sartenais occidental (Source : IFN, 2006)

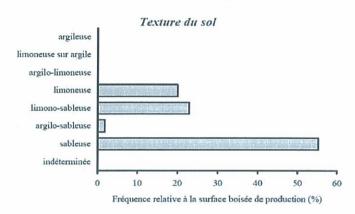


Figure . Texture du sol dans la région des coteaux du sartenais occidental (IFN, 2006)

#### Type d'humus (regroupé)

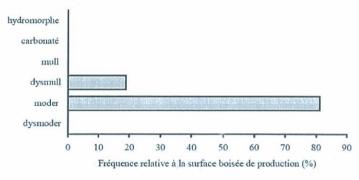


Figure . Type d'humus dans la région des coteaux du sartenais occidental (IFN, 2006)

#### Charge en cailloux et profondeur du sol

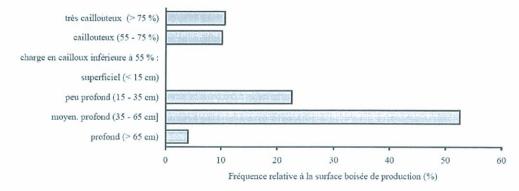


Figure . Charge en cailloux et de la profondeur du sol dans la région des coteaux du sartenais occidental (IFN, 2006)

#### Données pédologiques dans le secteur du Taravo

D'après des données issues de l'application INDIQUASOL du Groupement d'Intérêt Scientifique des Sols (GIS Sol), des informations concernant les sols, dans le secteur du Taravo et notamment sur le site Natura 2000, ont été obtenues grâce à l'outil cartographique INDIQUASOL.

Les sols prépondérants dans le secteur sont les cambisols (sols bruns et acides). Les cambisols se retrouvent dans les régions à climat tempéré, ce sont des sols très productifs. Ils font de bonnes terres agricoles. Ils se développent dans les alluvions et les colluvions (texture moyenne à fine).

Les matériaux prépondérants sur le site correspondent aux roches cristallines et migmatites.

La texture du sol est une texture grossière avec un taux d'argile inférieur à 18 % et un taux de sables supérieur à 65 %. Notons que le changement de texture du sol se situe au-delà de 120 cm de profondeur.

La classe de régime hydrique annuel est donnée pour le secteur. Le secteur n'est pas humide à moins de 80 centimètres pour plus de 3 mois et à moins de 40 centimètres pour plus d'un mois.

L'aléa d'érosion est également fourni par INDIQUASOL, le secteur du site Natura 2000 admet un aléa faible.

La teneur en carbone du sol, dans le secteur, est importante puisqu'elle se situe entre 60 et 70 tonnes par hectare.

#### 4.4.3 Eaux

#### Eaux de surface

Deux ruisseaux se jettent en mer au niveau de la plage de Cupabia, le ruisseau de Butturacci et le ruisseau de Vesco Vecchio. Le ruisseau de Butturacci prend sa source sur la commune de Cognocoli-Monticchi au niveau du col d'Arghellaju. Le ruisseau de Vesco Vecchio est un affluent du ruisseau de Butturacci. Il s'agit d'un ruisseau intermittent. Aucune autre rivière n'est présente au sein du site Natura 2000. Cependant, notons la présence de petits vallons côtiers pouvant former des zones d'écoulement d'eau en période de précipitation.

Le SDAGE de Corse définit pour une période de six ans les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité des milieux aquatiques et de quantité des eaux à maintenir ou à atteindre dans le bassin de Corse. Pour répondre à différents problèmes concernant la gestion des cours d'eau et des plans d'eau, le SDAGE propose un programme de mesures :

Les mesures de base qui sont les exigences minimales de niveau national à mettre en œuvre. Elles constituent le socle réglementaire national. Ces mesures sont communes à l'ensemble des masses d'eau de Corse. La liste des « mesures de base » que chaque Etat doit obligatoirement mettre en œuvre, est définie à l'art. 11-3 de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), renvoyant par ailleurs au point A de l'annexe IV de cette directive.

Les mesures complémentaires spécifique à chaque bassin versant qu'il est nécessaire de mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs et réaliser certaines dispositions du SDAGE. Le ruisseau de Butturacci est concerné par ces mesures puisqu'il fait partie du bassin versant du Taravo (cf. Tableau ).

Tableau . Liste des mesures proposées par le SDAGE concernant le bassin versant du Taravo

Problèmes à traiter	Code	Intitulé de la mesure
		Définir des points stratégiques pour le suivi du débit des
	1-01	cours d'eau, et définir en ces points des objectifs de
Déséguilibre quantitatif		quantité.
Desequilibre quantitatii		Mettre en cohérence les autorisations de prélèvements
	1-03	avec les besoins en eau des milieux aquatiques et les
		volumes mobilisables des nappes d'eau souterraine.
Pollution domestique et	2A03	Supprimer les rejets directs d'activités vinicoles et/ou de
industrielle hors substances		productions agroalimentaires.

dangereuses
Pollution agricole : azote,
phosphore et matières

organiques

2A04

Limiter le piétinement des berges des cours d'eau par les animaux d'élevage.

Captage de l'eau potable

D'après la banque de données BSS (Banque de données du Sous-Sol), issue du portail du BRGM Infoterre, aucun forage, puits et autre point d'eau capté ne se situe dans le périmètre du site Natura 2000.

#### Assainissement des eaux usées

Deux stations d'épuration sont présentes sur la commune de Serra di Ferro.

La première station d'épuration concerne le village de vacances « Les Arbousiers », elle est située en limite est du site Natura 2000. Aucune donnée n'est présente concernant la conformité de cette station.

La deuxième station concerne le village de Serra di Ferro et Porto Pollo, elle est située en dehors du site Natura 2000 (plaine alluviale du Taravo). Il s'agit d'une station de 4600 EH (équivalent/habitants), conforme en équipement et en performance pour l'année 2012.

Les infrastructures et habitations présents au sein du site Natura 2000 disposent d'un assainissement individuel.

#### Eaux de baignade

La plage de Cupabia fait l'objet d'un classement de qualité des eaux de baignade. D'après le classement 2011, élaboré par le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, la plage de Cupabia admet une bonne qualité des eaux de baignade. (Figure )

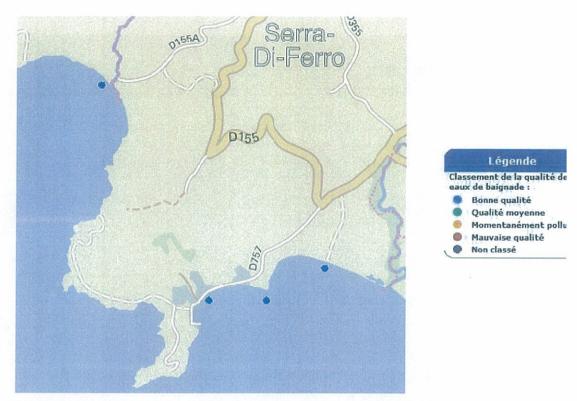


Figure : Carte du classement 2011 de la qualité des eaux de baignade (Agence de l'eau RMC)

#### 4.4.4 Topographie

Le site d'étude constitue une péninsule. L'altitude du site s'échelonne du niveau de la mer à environ 210 mètres d'altitude sur une faible distance (Figure ). Ceci indique que la pente est forte in situ. Le calcul de la pente a été effectué entre la Punta di Capanella et la Punta Contra Grossa. A ce niveau du site, la pente est de 16% environ.

#### 4.4.5 Climat

Pour définir le climat de Serra di Ferro, nous avons utilisé les données météorologiques de la fiche climatologique de la ville d'Ajaccio. Malgré quelques variations météorologique micro-régionales, le climat est vraisemblablement très proche étant donné la proximité des deux communes et le caractère littoral comparable.

Concernant les <u>températures</u>, la moyenne sur une année est de 15°C. Les moyennes mensuelles vont de 8,8°C en hiver (janvier) à 22,8°C en plein été (août). Le record de température la plus élevée est de 40,3°C en 1986 et la plus basse est de -8,1°C en 1983. Notons donc que les températures sont relativement douces tout au long de l'année.

Concernant les <u>précipitations</u>, la moyenne annuelle est de 639 mm. Les moyennes mensuelles vont de 9,7 mm en été (juillet) à 94,9 mm en automne (novembre). Les précipitations mensuelles sont plutôt modérées le reste de l'année variant en moyenne de 20 mm à 60 mm selon les saisons.

L'<u>insolation</u> moyenne sur une année est de 2726 heures. Ce résultat correspond à environ 230 jours par an d'insolation.

L'<u>évapotranspiration</u> potentielle moyenne sur une année est de 1092 mm. Les moyennes mensuelles vont de 25 mm environ en hiver à 178,6 mm en été (juillet).

Les <u>vents</u> sont peu fréquents et faibles dans la région. Seulement, 25 jours par an connaissent des rafales de vent se situant entre 16 et 28 m/s. Et 0,7 jours par an avec des rafales supérieures à 28 m/s. La vitesse moyenne du vent sur une année (moyenne prise sur 10 mn) est de 3,5 m/s. Le record de rafale la plus élevée est de 34 m/s en 1994.

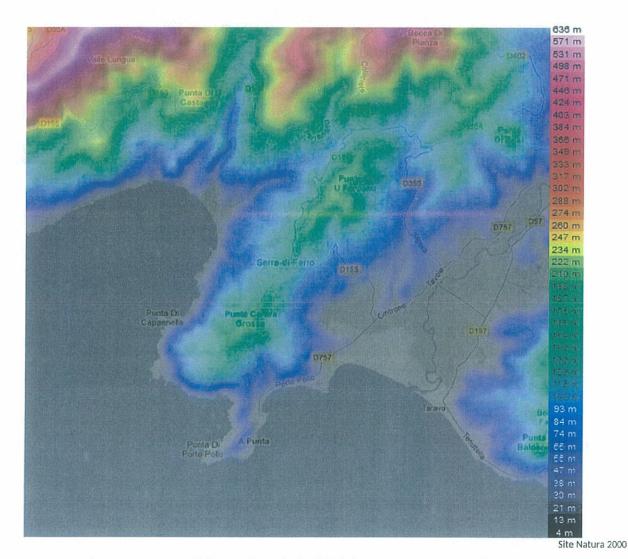


Figure: Carte topographique au niveau du site d'étude (Source: cartes-topographiques.fr)



## FICHE CLIMATOLOGIQUE

Statistiques 1971-2000 et records

#### AJACCIO (20)

Indicatif: 20004002, alt: 5m, lat: 41°55'00"N, lon: 08°47'30"E

			Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
			La tem	pérature	la plus	élevée (	°C)			1200	Records é	itablis sur la p	période du O	1-10-1949 a	u 04-12-201
			22.4	25.3	29.6	29.9	34.6	37.0	40.3	39.5	40.0	35.0	29.4	22.7	40.3
		Date	23-1997	11-1979	24-2001	07-1961	26-2008	11-1950	26-1983	03-1988	17-1975	15-1988	16-1967	18-1099	198
			Tempér	rature m	aximale	(moyenr	e en °C)								
			13.6	13.9	15,2	17.3	21.1	24.6	27.7	28.3	25.6	21.8	17.4	14.7	20.
			Tempé	rature m	oyenne	(moyenn	e en °C)								
			8.8	9.1	10.3	12.3	16.1	19.4	22.2	22.8	20.2	16.8	12.6	9.9	15.
			Tempér	ature m	inimale	(moyenn	e en °C)								
			4.1	4.2	5.4	7.3	11.0	14.1	16.7	17.2	14.8	11.7	7.7	5.2	9.9
			La tem	pérature	la plus	basse (°	C)				Records è	tablis sur la p	ériode du 01	-10-1949 au	04-12-201
			-7.0	-8.1	-5.6	-1.7	3.0	6.8	9.2	9.1	7.6	1.6	-3.2	-4.9	-8.
		Date	09-1981	11-1986	06-1971	08-1956	02-1960	02-1980	06-1954	31-1956	24-1977	31-1974	22-1998	09-1990	198
			Nombre	moyen	de jours	savec									
TX	>=	30°C	- 2				0.1	1.0	5.3	6.4	1.1	0.3			14.3
Tx	>=	25°C		0.0	0.2	0.4	2.8	13.0	27.0	29.5	19.2	3.8	0.3		96.
TX	<=	0°C	-	0.0											0.0
Tn	<=	0°C	3.0	2.7	1.0						-		0.5	2.0	9.7
		-5°C	0.1	0.0	0.0			-		-	-				0.1
Tn	<= -	10°C							- 2		-				
				ature minima											
				eur quo					-					-10-1949 au	
			65.5	48.9	49.2	55.7	147.6	60.9	64.0	51.7	78.7	81.9	70.2	52.0	147.6
	1	Date	02-1951	11-1988	26-2001	28-1974	29-2008	08-1953	25-1954	23-1959	23-1974	08-1977	25-1990	09-1990	2008
			Hauteur	de préd	ipitation	ns (moye	enne en r	nm)							
			61.8	56.4	57.2	63.8	38.8	23.2	9.7	20.2	53.7	92.0	94.9	67.6	639.3
			Nombre	moyen	de jours	avec									
Rr	>= 2	1 mm	7.7	7.2	7.6	8.1	5.7	2.6	1.4	2.5	4.9	7.9	8.2	8.2	72.0
Rr	>= !	5 mm	3.8	3.9	3.5	3.9	2.6	1.2	0.6	1.1	2.6	4.7	5.0	4.2	37.2
	>= 10	۱ ۱	2.0	1.8	2.0	2.1	1.1	0.8	0.4	0.7	1.7	2.9	3.2	2.2	20.9

34



## FICHE CLIMATOLOGIQUE

Statistiques 1971-2000 et records

#### AJACCIO (20)

Indicatif: 20004002, alt: 5m, lat: 41°55'00"N, Ion: 08°47'30"E

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
	Degrés	Jours L	Jnifiés (r	noyenne	en °C)								
	284.1	252.5	238.3	171.3	69.9	10.7	0.6	0.1	5.7	55.5	164.0	250.3	1503.0
	Rayoni	nement g	global (n	noyenne	en J/cm²	)							
	19927	-	43191	53698	69532	76702	81006	69681	-	35914	21588	17238	
	Durée	d'insolat	ion (mo	yenne er	heures)								
	144.1	159.3	218.4	211.4	290.4	318.0	360.4	333.2	251,1	187.8	132.2	119.9	2726.
	Nombr	e moyen	de jour	s avec fr	action d	'insolati	ion						
= 0 %	3.1	1.8	2.2	2.3	8.0	0.3			0.3	1.8	3.7	4.2	20,
<= 20 %	9.1	6.9	6.1	6.2	3.5	1.6	0.7	1.1	2.4	6.5	8.5	11.1	63.
>= 80 %	8.4	9.5	13.3	8.8	13.4	16.1	21.6	20.4	14.6	10.5	5.9	7.4	149.9
	Evapot	ranspira	tion pot	entielle	ETP Per	nman mo	yenne e	n mm)					
	25.8	37.0	68.0	92.0	135.4	160.8	178.6	161.2	109.4	64.2	34.1	25.5	1092.0
	-	37.0 le maxin				160.8	178.6	161.2	1-1-0			-01-1981 au	
	-					160.8	178.6	161.2	1-1-0				04-12-201
Date	La rafa	le maxin	nale de v	ent (m/s	)			10000	Records è	tablis sur la p	eriode du 01	-01-1981 au	104-12-201 34
Date	La rafa 29 20-1981	le maxin	31 02-1952	zent (m/s 25 02-2003	28 28-2007	24 05-2011	23	23	Records è	tablis sur la p	eriode du 01	-01-1981 au	104-12-201 34
Date	La rafa 29 20-1981	31 09-1964	31 02-1952	zent (m/s 25 02-2003	28 28-2007	24 05-2011	23	23	Records è	tablis sur la p	eriode du 01	-01-1981 au	34-12-201 34 1999
Date	29 20-1981 Vitesse 3.3	le maxin 31 09-1994 du vent	31 02-1892 moyenr 3.5	25 02-2003 né sur 10 3.6	28 28-2007 0 mn (mo	24 05-2011 Dyenne e	23 19-2001 n m/s)	23 08-1985	Records è 30 13-1995	tablis sur la p 26 16-2004	zériode du 01 28 11-2001	-01-1981 au 34 28-1999	
Date >= 16 m/s	29 20-1981 Vitesse 3.3	31 08-1864 du vent 3.5	31 02-1892 moyenr 3.5	25 02-2003 né sur 10 3.6	28 28-2007 0 mn (mo	24 05-2011 Dyenne e	23 19-2001 n m/s)	23 08-1985	Records è 30 13-1995	tablis sur la p 26 16-2004	zériode du 01 28 11-2001	-01-1981 au 34 28-1999	34-12-2011 34 1999
	La rafa 29 20-1981 Vitesse 3.3 Nombre	31 03-1954 du vent 3.5 e moyen	31 02-1992 moyenr 3.5 de jours	25 02-2003 né sur 10 3.6	28 28-2007 ) mn (mo 3.5	24 05-2011 Dyenne e 3.6	23 19-2001 en m/s) 3.6	23 08-1985	Records è 30 13-1995 3.5	26 16-2004	période du 01 28 11-2001	-01-1981 au 34 28-1999	3.5 25.6
>= 16 m/s	La rafa 29 20-1981  Vitesse 3.3  Nombre 3.1 0.1	31 09-1994 du vent 3.5 e moyen 2.5	31 02-1892 moyenr 3.5 de jours 2.9 0.2	25 02-2003 né sur 10 3.6 s avec ra	28 28-2007 ) mn (mo 3.5	24 05-2011 Dyenne e 3.6	23 19-2001 en m/s) 3.6	23 08-1985	Records è 30 13-1995 3.5	26 16-2004	28 11-2001 3.3	-01-1981 ac 34 28-1999 3,4	3.5 25.6
>= 16 m/s	La rafa 29 20-1981 Vitesse 3.3 Nombre 3.1 0.1 16 m/s = 58	31 09-1994 du vent 3.5 e moyen 2.5 0.1	31 02-1892 s moyenr 3.5 de jours 2.9 0.2	25 02-2003 né sur 10 3.6 s avec ra	28 28-2007 ) mn (mo 3.5	24 05-2011 Dyenne e 3.6	23 19-2001 en m/s) 3.6	23 08-1985	Records è 30 13-1995 3.5	26 16-2004	28 11-2001 3.3	-01-1981 ac 34 28-1999 3,4	34-12-201 34 1999 3.5
>= 16 m/s	La rafa 29 20-1981 Vitesse 3.3 Nombre 3.1 0.1 16 m/s = 58	31   09-1884   du vent   3.5   e moyen   2.5   0.1   km/h, 28 m/	31 02-1892 s moyenr 3.5 de jours 2.9 0.2	25 02-2003 né sur 10 3.6 s avec ra	28 28-2007 ) mn (mo 3.5	24 05-2011 Dyenne e 3.6	23 19-2001 en m/s) 3.6	23 08-1985	Records è 30 13-1995 3.5	26 16-2004	28 11-2001 3.3	-01-1981 ac 34 28-1999 3,4	34-12-201 34 1999 3.5
>= 16 m/s >= 28 m/s	La rafa 29 20-1981  Vitesse 3.3  Nombre 3.1 0.1 10 m/s = 58	31   09-1864   du vent   3.5   e moyen   2.5   0.1   km/h, 28 m/e e moyen   e moyen	31 02-1892 moyenr 3.5 de jours 2.9 0.2	25 02-2003 né sur 10 3.6 s avec ra 3.4	28 28-2007 <b>0 mn (mo</b> 3.5 <b>Infales</b>	24 05-2011 Dyenne e 3.6 0.7	23 19-2001 on m/s) 3.6	23 00-1985 3.7	30 13-1995 3.5 1.8 0.2	26 18-2004 3.3	28 11-2001 3.3 2.9 0.1	-01-1981 at 34 28-1000 3.4 3.4 3.3 0.2	3.5 3.5 25.6 0.7
>= 16 m/s >= 28 m/s Brouillard	La rafa 29 20-1981 Vitesse 3.3 Nombre 3.1 0.1 10 m/s = 58 Nombre 0.2	31   09-1954   du vent   3.5   e moyen   2.5   0.1   km/h, 28 m/ e moyen   0.3	31 02-1892 moyenr 3.5 de jours 2.9 0.2 s = 100 km/h	25 02-2003 né sur 10 3.6 s avec ra 3.4 s avec 0.4	28 28-2007 0 mn (mo 3.5 fales 1.1	24 05-2011 Doyenne e 3.6 0.7	23 19-2001 on m/s) 3.6 0.9	23 00-1985 3.7	Records è 30 13-1995 3.5 1.8 0.2	26 18-2004 3.3 2.3	28 11-2001 3.3 2.9 0.1	-01-1981 at 34 28-1009 3.4 3.4 3.3 0.2	3.5 3.5 25.6 0.7

Ces statistiques sont établies sur la période 1971-2000 sauf pour les paramètres suivants : vent (1981-2000), insolation (1991-2000), ETP (1991-2000)

Page 2/2

Figure . Fiche climatologique de la ville d'Ajaccio (Source : Météo France)

<sup>- :</sup> donnée manquante . : donnée égale à 0

#### Tableau . Données abiotiques générales

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
Géologie	Le site Natura 2000 dans sa totalité s'étend sur le cordon littoral.	Le site est essentiellement constitué d'un littoral rocheux. Un substrat sableux est observé au niveau de la plage de Cupabia.	Carte géologique du BRGM et notice.
Climat	Température moyenne sur une année : 15°C Précipitation moyenne sur une année : 639.3 mm Insolation moyenne par an : 230 jours Nombre de jours ventés : - 25 jours entre 16 et 28 m/s - 0,7 jours supérieurs à 28 m/s	Le site s'inscrit dans le climat méditerranéen de la Corse. Le climat est doux toute l'année avec des précipitations modérées et un vent quasiment nul.	Météo France
Pédologie	Les sols sur le site sont des cambisols.	Cartographie pédologique du site absente.	IFN INDIQUASOL
Topographie	Altitude maximale : 210 m Altitude minimale : 0 m Pente : 16 % environ	Paysage de littoral avec la présence d'un relief. La côte est diversifiée (cap, plage,).	cartes- topographiques.fr
Eaux	Deux ruisseaux dont un intermittent et des zones humides potentielles.	Le ruisseau de Butturacci est le seul cours d'eau permanent du site. On note d'autres zones humides potentielles sur le reste du site.	Géoportail

#### 4.5 Grands milieux

Le site Natura 2000 comprend des habitats variés d'intérêt européen :

La plus belle forêt de Genévriers de Phénicie (*Juniperus phoenicea*) de Corse, sur pentes rocheuses, remontant à plus de 100 m d'altitude,

des rochers littoraux (avec des groupements à *Spergularia macrorhiza*, *Evax rotundata*, *Limonium spp.*) et des schorres perchés (à *Halimione portulacoides*), habitats riches en endémiques et représentés surtout dans le sud de l'île.

La plage de Cupabia complète la richesse du site par la présence de formations de milieux dunaires

Plusieurs grands milieux peuvent être distingués (d'après le FSD et la visite de terrain réalisée le 28/02/2012). Ils sont présentés ci-dessous.

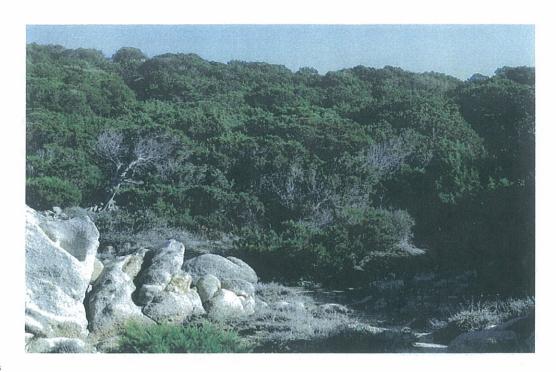
#### Milieux boisés:

Ces milieux sont des formations végétales, caractérisées par l'importance de la strate arborée, mais qui comportent aussi des arbustes, des plantes basses, des grimpantes et des épiphytes. Sous le couvert arborescent assez dense filtre peu de lumière; il s'ensuit une strate arbustive, à bruyères, arbousiers, filarias, très réduite voire inexistante. Il en est de même pour la strate herbacée.

Ces milieux sont soumis aux risques de détérioration liés aux incendies, aux coupes et à l'urbanisation.

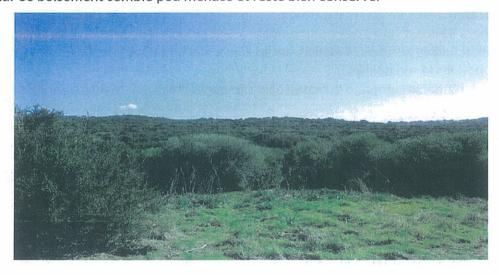
Sur le site la couverture forestière est forte et la qualité de ce milieu est bonne. Les milieux boisés y sont constitués par plusieurs types de boisements :

La juniperaie: Ce boisement est constitué de fruticées sempervirentes sclérophylles méditerranéennes organisées autour des genévriers de Phénicie (*Juniperus phoenicea*). Ce boisement est l'un des plus forts enjeux du site Natura 2000. En effet, il constitue le plus beau boisement de genévrier de Phénicie en Corse. Cet habitat se situe sur les hauteurs de la plage de Cupabia jusqu'à la pointe de Porto Pollo. Elle couvre environ les deux tiers du site. La juniperaie semble peu menacée et reste bien conservée.



@Endemvs

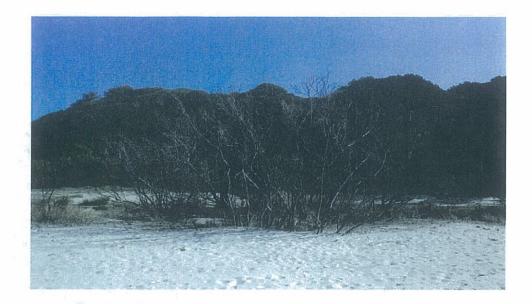
L'oliveraie: Fourrés plus ou moins denses d'une hauteur de 3 à 5 mètres. La strate la plus élevée est dominée par le lentisque, le myrte d'où émergent les oléastres. La strate arbustive compte bien d'autres espèces comme le calycotome, le fragon, la bruyère arborescente, le ciste à feuilles de sauge.... La strate herbacée est très discontinue. Cette oliveraie s'étend sur les hauteurs de la plage de Cupabia. Ce boisement semble peu menacé et reste bien conservé.



©Endemys

L'aulnaie: Cet habitat occupe le lit majeur des cours d'eau (recouvert d'alluvions récents et soumis à des crues régulières). Les boisements d'aulnes se retrouvent en situation de stations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements. Son étendue sur le site est très faible et non significative. Sa conservation est fragile au regard de sa faible superficie.

Les galeries et fourrés de Tamaris : ne se développant que le long des cours d'eau à régime d'oued, restant à sec une partie de l'année, à débit variable mais constant, pendant l'autre partie ; eaux légèrement salées d'origine maritime pénétrant dans le cours inférieur du ruisseau. Sa surface sur le site est très faible et non significatif. En effet, ce milieu est disséminé sur le site. Sa conservation est fragile au regard de sa faible superficie.



©**Endemys** 

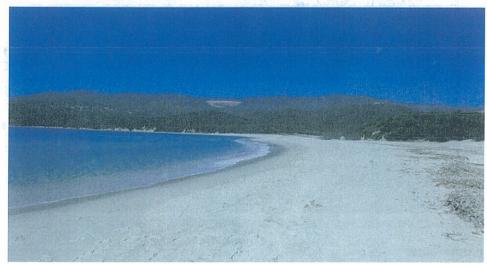
#### Littoral sableux (sable et dunes) :

La proximité de la mer et les facteurs qui lui sont liés, tels le vent et le sel, opèrent une sélection drastique sur les habitats. De ce fait, la répartition des végétaux se fait en zones plus ou moins parallèles au rivage.

Les risques de détérioration sont liés à la surfréquentation (quad, 4X4, piétinement, ...), au nettoyage mécanique des plages et à l'artificialisation du trait de côte. Les habitats dunaires sont particulièrement sensibles à la surfréquentation et aux incendies (dunes à genévrier).

Le littoral sableux se situe essentiellement sur la plage de Cupabia et peut être distingué par deux milieux différents :

Plage de sable : ligne de rivage couverte de sable ; zones sableuses créées par l'action du vent et souvent colonisées et stabilisées par des communautés de graminées maritimes communes.



**©**Endemys

**Dunes**: Dépôts de sable, apporté par le vent du large, arrangés en cordons de rides parallèles à la côte. Les dunes de Cupabia sont dégradées.

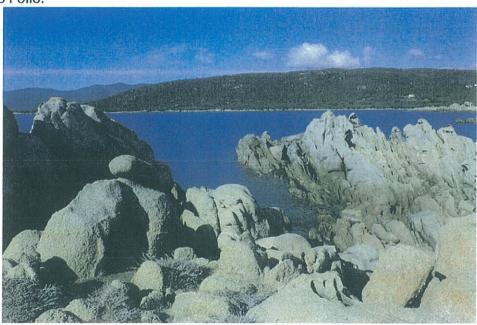


**©**Endemys

#### Littoral rocheux:

Ce milieu est constitué de rochers exposés en bordure de mer. Sur le site, ce milieu est essentiellement représenté par les falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium spp.* endémiques. Ce milieu regroupe l'ensemble des végétations pérennes des fissures de rochers des falaises méditerranéennes. Il est présent de la plage de Cupabia jusqu'à la pointe de Porto Pollo.

L'habitat est sensible au piétinement et à la concurrence par les espèces introduites (*Carpobrotus*). Cependant, il est relativement préservé grâce un accès relativement difficile notamment dans le secteur de la pointe de Porto Pollo.



**©**Endemys

#### Milieux aquatiques

Les milieux aquatiques regroupent des ensembles de végétation très différents se développant dans des conditions d'humidités variables. Ce milieu est présent au niveau de l'embouchure de Cupabia et de sa plage. La qualité de ce milieu devra être évaluée.



**©**Endemys

#### Milieux ouverts et semi-ouverts (prairies de Cupabia)

Ce milieu est constitué par un très vaste ensemble de communautés correspondant à des végétations plus ou moins hautes pâturées ou non. Les milieux ouverts sont assez peu présents et disséminés sur le site en « mosaïque » avec le maquis et les milieux boisés.

Le risque de dégradation est essentiellement lié à la fermeture du milieu.



Habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial<sup>8</sup>

#### 4.5.1 Flore

Le Tableau quantifie les espèces végétales d'intérêt patrimonial présentes sur le site Natura 2000.

Sept espèces protégées sont recensées dans le site Natura 2000. Elles sont présentes dans différents milieux (cf. Tableau ). Seule l'espèce *Euphorbia peplis* est inscrite au livre rouge de la flore menacée de France - Tome I : espèces prioritaires.

Aucune espèce végétale de l'annexe IV de la directive 92/43 n'a été relevée. Par contre, une espèce de l'annexe V est citée : Ruscus aculeatus L.

Tableau . Espèces végétales d'intérêt patrimonial (autres qu'espèces ayant justifié la désignation du site)

Espèce	Auteur	Protec tion <sup>1</sup>	Déterminan te ZNIEFF de Corse	Statut de rareté en Corse²	Répartition en Corse²
Asplenium marinum L.	Delage, 2011	1b	oui	rare	Capisorsu, Cintu Uspidali-Cagna et Bonifacio.
	résente sur le rivage Nord de la Pu de la petite crique à l'extrémité du		ollo, au niveau du po	oint coté 19 m, re	ochers élevés orientés a
Euphorbia peplis L.	Paradis et Piazza, 1988	1a	oui	commun e	-
Localisation : pr	ésente sur la plage de Cupabia (S	erra di Ferro).			
Evax rotundata Moris	Paradis et Piazza, 2010	1a	oui	Peu fréquente ou disséminée	côte Ouest, à Bonifacio et à Porto- Vecchio.
<u>Localisation</u> : pl	ate-forme littorale à Punta di Porto	-Pollo			
Otanthus maritimus	Paradis, 1988 ; Paradis et Piazza, 1988	1c	oui	commun e	absente du Capicorsu à Carghjese
Localisation : pr	ésente sur la plage de Cupabia (Se	erra di Ferro).			
Spergularia macrorrhiza (Loisel.) Heynh.	Delage, 2011; Paradis, 1988; Medspa, 1988; Groupe des botanistes du CBNM de Porquerolle, 1988; Piazza, 1988; Paradis & Piazza, 2010	1b	oui	Peu fréquente ou disséminée	Littoral Sud (de Porto Pollo à Portivecchju), aussi à Bastia, San Fiurenzu e Aiacciu.
		lla au piuaau a	lu maint ant 40 m	sur une plate for	
ur une plate-forme	vage Nord de la Punta di Porto Po e littorale, fissures terreuses des ro Pratarella.	ochers ; secteu	r du Renosu, roche	rs maritimes à F	me littorale graveleuse e Punta di Porto-Pollo et a
ur une plate-forme	littorale, fissures terreuses des ro	ochers ; secteu	r du Renosu, roche	commun	me littorale graveleuse e Punta di Porto-Pollo et a -
sur une plate-forme Nord de la Punta di l Tamarix africana Poir.	e littorale, fissures terreuses des ro Pratarella. Thiebaud, 1982 ; Paradis	ochers ; secteu	r du Renosu, roche oui	rs maritimes à F commun e	me littorale graveleuse e Punta di Porto-Pollo et a
sur une plate-forme Nord de la Punta di l Tamarix africana Poir.	Plittorale, fissures terreuses des ro Pratarella. Thiebaud, 1982 ; Paradis et Piazza, 1988	ochers ; secteu	r du Renosu, roche oui	rs maritimes à F commun e	Capicorsu, Balagna, Aiacciu, de Portivecchju à Bunifaziu.
ur une plate-forme lord de la Punta di l  Tamarix africana Poir.  Localisation : se  Triglochin bulbosum L. subsp. laxiflorum (Guss.) Rouy	Cititorale, fissures terreuses des ro Pratarella.  Thiebaud, 1982 ; Paradis et Piazza, 1988  Ceteur Renosu, Casa Cupabia, part  Groupe des botanistes du CBNM de Porquerolle, 1988 ; Piazza, 1988 ; Paradis et Deschatres, 1989 ; Delage,	te Sud-Est de la	oui  a plage de Cupabia  oui	commun e Ld Sorba.  Peu fréquente ou disséminée	Capicorsu, Balagna, Aiacciu, de Portivecchju à Bunifaziu.

- <sup>1</sup> 1a = Arrêté du 31 août 1995 portant modifications de l'arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.
- <sup>1</sup> 1b = Arrêté du 24 juin 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Corse complétant la liste nationale.
- <sup>1</sup> 1c = Arrêté du 09 janvier 1991, modifié par l'arrêté du 14 novembre 1995, [département de la Haute-Corse], portant réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages
- <sup>2</sup> d'après, Jeanmonod D., Gamisans J. (2007) Flora Corsica. Edisud.

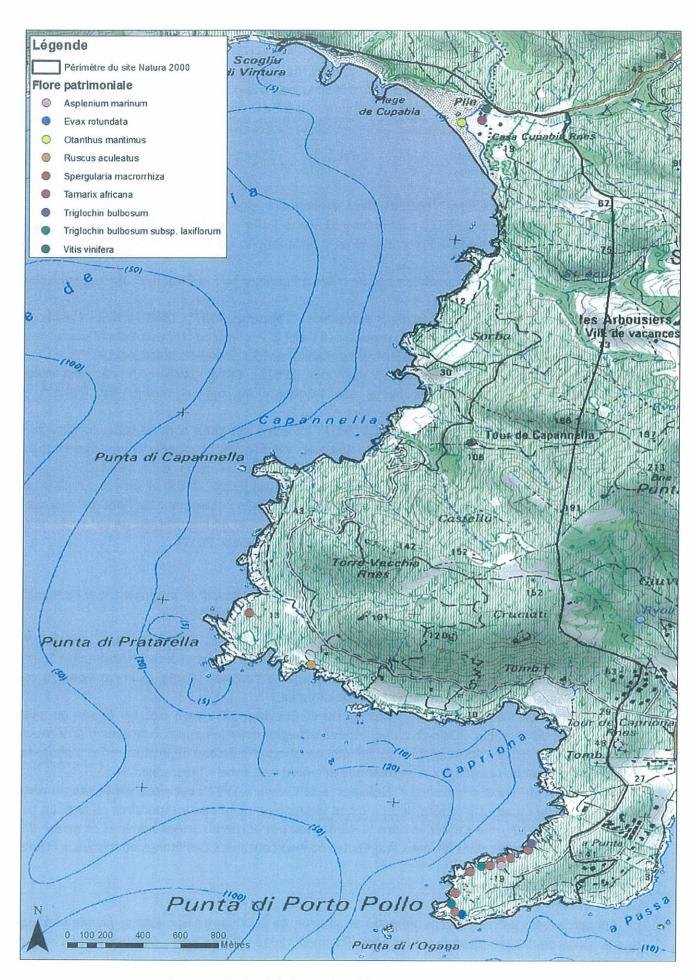


Figure . Localisation de la flore patrimoniale au sein du site Natura 2000

# 4.5.2 Habitats naturels

L'absence de cartographie des habitats naturels ne permet pas de lister et de décrire précisément l'ensemble des habitats naturels présents dans le site Natura 2000.

Seul, la présence d'habitats d'intérêt communautaire est disponible dans le Formulaire Standard de Données (FSD) (cf. plus avant).

#### 4.5.3 Faune

Des listes d'espèces sont fournies dans l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) « Juniperaie de Porto Pollo », « Dune et zone humide de Cupabia » et « Punta di Porto-Pollo – Punta di Pratarella – Punta di Capanella » qui couvrent tout ou partie du périmètre Natura 2000.

Quatre espèces d'oiseaux protégées et inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux sont citées sur le site :

- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) (Tajasque, 1987°; DRAE, 1985): L'espèce est citée comme reproductrice certaine ou probable. Il s'agit d'une espèce crépusculaire et nocturne. Il peuple les zones de végétation basse clairsemée et également les sous-bois buissonneux.
- Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) (Patrimonio, 1987<sup>1</sup>; DRAE, 1985): L'espèce est citée comme reproductrice certaine ou probable. Elle fréquente les milieux fermés bas (genêts, bruyères, cistes....).
- Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) (DRAE, 1985): L'espèce est citée comme reproductrice certaine ou probable. Elle est répandue dans les cistaies, les maquis bas et moyennement élevés et également dans les landes littorales.
- Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*) (DRAE, 1985) : L'espèce est citée comme de passage ou en migration. Elle fréquente les eaux côtières notamment les îlots rocheux. La visite de terrain du 28 février 2012 a permis d'identifier un individu de l'espèce sur un îlot rocheux au sud de la plage de Cupabia, en dehors du site Natura 2000 (Pastinelli, 2012).

Quatre espèces de reptiles et d'amphibiens protégées et inscrites uniquement à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore sont présentes sur le site Natura 2000 :

- Le lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*) (Pastinelli, 2012; Delaugerre et Cheylan, 1992<sup>10</sup>) est présent sur l'ensemble du site Natura 2000 car il s'agit d'une espèce affectionnant tous types de milieux (milieux ouverts au maquis épais), même rocheux (Punta di Porto Pollo). L'espèce est également citée au niveau de la plage de Cupabia.
- Le crapaud vert (*Bufo viridis*) (Delaugerre et Cheylan, 1992<sup>4</sup>) est cité sur le site au niveau de la plage de Cupabia. Il s'agit d'une espèce affectionnant les zones humides d'arrières-dunes. Le crapaud vert se reproduit dans les milieux aquatiques (ruisseau de Butturacci) et s'abrite la journée dans le sable. Les milieux sableux sont également leur zone d'hivernage.
- La rainette corse (Hyla sarda) (Delaugerre et Cheylan, 1992⁴) est citée sur le site au niveau de la plage de Cupabia. L'espèce occupe toute sorte de points d'eau temporaires ou non. En période de reproduction, elle est active dans la végétation qui borde les zones humides et même dans l'eau.
   On la rencontre dans les eaux stagnantes ou peu courantes des étangs et ruisseaux littoraux, ici le ruisseau de Butturacci.
- La tortue d'Hermann

Concernant les autres espèces animales, le site Natura 2000 abrite une espèce protégée d'amphibien, la grenouille de Berger (*Pelophylax bergeri*) (Pastinelli, 2012; Bosc, 2001; Delaugerre et Cheylan, 1992).

<sup>9</sup> 

Elle a été identifiée dans le ruisseau de Butturacci au niveau du camping de la plage de Cupabia.

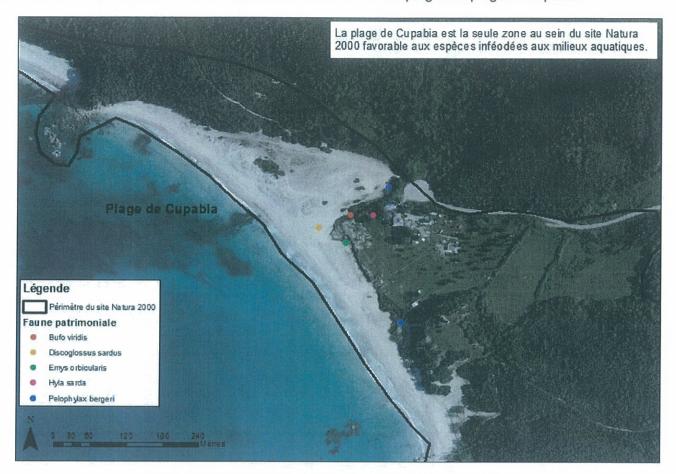


Figure . Localisation des espèces d'amphibiens et de reptiles patrimoniales

Concernant les oiseaux, la DRAE Corse (1985) cite deux espèces chassées, le merle noir (*Turdus merula*) et la grive musicienne (*Turdus philomelos*). Elle énumère également une liste d'espèces protégées cidessous :

Accenteur mouchet (Prunella modularis)

Bruant zizi (Emberiza cirlus)

Fauvette mélanocéphale (Sylvia melanocephala)

Fauvette passerinette (Sylvia cantillans)

Gobemouche gris (Muscicapa striata)

Goéland leucophée (Larus cachinnans)

Hibou petit duc (Otus scops)

Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina)

Mésange à longue queue (Aegithalos caudatus)

Mésange charbonnière (Parus major)

Rougegorge familier (Erithacus rubecula)

Verdier d'Europe (Carduelis chloris)

Notons également la citation de **mammifères non protégés** comme le mulot sylvestre (*Apodemus sylvestris*), le sanglier (*Sus scrofa*) (espèce chassée), le renard roux (*Vulpes*) et le rat (*Rattus*) (DRAE Corse, 1985).

Tableau . Habitats naturels et espèces animales et végétale d'intérêt patrimonial

nonial	Origine des données/ Structures ressources	Patrimonio (1987) ; Tajasque (1987) ; DRAE Corse (1985)	Pastinelli (2012) ; Delaugerre et Cheylan (1992) ; DRAE Corse (1985)	CBNC	DREAL Corse	Delage (2011); Paradis et Piazza (1988); Paradis et Piazza (2010); Paradis (1988); Medspa (1988); Groupe des botanistes du CBNM de Porquerolle (1988); Piazza (1988); Thiebaud (1982); Paradis et Deschatres (1989): Hugot (2006)	Pastinelli (2012) ; Bosc (2001) ; Delaugerre et Cheylan (1992) ; DRAE Corse (1985)
Tableau . Habitats naturels et espèces animales et végétale d'intérêt patrimonial	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	L'engoulevent d'Europe, la fauvette pitchou et la fauvette sarde sont reproducteurs et le cormoran huppé est de passage ou en migration.	1 espèce de reptile (lézard tyrrhénien) identifiée au niveau de la Punta di Porto Pollo et 2espèces d'amphibiens (crapaud vert et rainette corse) situées au niveau de l'arrière plage de Cupabia. 1 seule espèce végétale a été cité en 1985 : le statice strict (Limonium dictyocladum). Mais sa présence n'a jamais été certifiée.	1 espèce végétale : le fragon petit houx ( <i>Ruscus aculeatus</i> L.). L'espèce est commune en Corse. Le site ne présente donc pas un enjeu significatif à l'échelle régionale. Espèce inscrite à l'annexe V, c'est-à-dire que son prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesure de gestion. L'enjeu par rapport à Natura 2000 sera de veiller aux prélèvements abusifs dans la nature.	Aucune cartographique n'a été validée à ce jour	5 espèces sont sur la liste de protection nationale, 2 sur la liste de protection régionale et 1 sur la liste de protection départementale. 1 seule est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées de France (tome I). Elles sont toutes déterminantes pour les ZNIEFF de Corse et aucune ne figure sur la Conventions de Berne.	1 espèce d'amphibien protégée (grenouille de Berger) a été identifiée au niveau du camping de la plage de Cupabia (ruisseau de Butturacci), 3 espèces de mammifères non protégées (mulot sylvestre, renard roux, rat noir), et 12 espèces d'oiseaux protégées sont présentes sur le site Natura
	Quantific ation	4	4	П	inconnue	∞	16
	Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Espèces de l'annexe I de la directive 79/409	Espèces de l'annexe IV de la directive 92/43	Espèces de l'annexe V de la directive 92/43	Les autres habitats naturels	Les autres espèces végétales	Les autres espèces animales

	_
C	
7	=
5	=
C	
7	₹
·	1

Les autres	
espèces	1 espèce de mammifèr
animales	d'oiseaux protégées (merl
chassées	

1 espèce de mammifère non protégée (sanglier) et deux espèces d'oiseaux protégées (merle noir et grive musicienne).

DRAE Corse (1985)

Tableau . Statut des espèces animales patrimoniales présentes dans le site Natura 2000

					מונים ול	adding to the form	ומרמו מ 2000			
Classe	Nom scientifique	Nom français	Protecti on¹	DH	DO³	Livr e rouge France⁴	Livr e rouge UICN <sup>5</sup>	Convention de Bonn <sup>6</sup>	Convent ion de Berne <sup>7</sup>	Statut biologique
Aves	Aegithalos caudatus	Mésange longue queue	protégé e	Œ	r	C	C	ı	2 ≡	1
Aves	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	protégé e	1	_	C	C	ļ	=	nicheur
Aves	Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse	protégé e	1	1	N	C	ı	=	,
Aves	Carduelis chloris	Verdier d'Europe	protégé e	,	1	C	CC	I	et	
Aves	Emberiza cirlus	Bruant zizi	protégé e	,	1	2	CC	· ·	=	ı
Aves	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	protégé e	,	,	2	CC	ſ	=	ı
Aves	Larus cachinnans	Goéland leucophée	protégé e	,		Ä	1	1	≡	,
Aves	Otus scops	Hibou petit-duc	protégé e	1	,	CC	CC	1	,	
Aves	Parus major	Mésange charbonnière	protégé e	ï	į	C	CC	,	=	1
Aves	laris	Accenteur mouchet	protégée	ı	1	S	27	1	=	
Aves	Phalacrocorax aristotelis	Cormoran huppé	protégée	1	_	N N	,	,	=	
Aves	Sylvia undata	Fauvette pitchou	protégée	,	_	C	Z	=	=	
Aves	Turdus philomelos	Grive musicienne		í	11/2	S	잌	1	=	1
Aves	Muscicapa striata	Gobemouche gris	protégée	ï	ı	N N	CC	=	=	1
Aves	Sylvia cantillans	Fauvette passerinette	protégé e	1	3	CC	CC	=	=	
Aves	Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	protégé e	ï	1	CC	C	=	=	i
Aves	Sylvia sarda	Fauvette sarde	protégé e	ı	_	CC	CC	=	=	nicheur
Aves	Turdus merula	Merle noir	,	1	11/2	CC	CC	T,	Ξ	
Amphibia	Bufo viridis	Crapaud vert	protégé e	≥	ı,	CC	CC	,	=	Repr?
Amphibia	Hyla sarda	Rainette corse	protégé e	≥	i.	CC	C	i	=	Repr?
Amphibia	Pelophylax bergeri	Grenouille de Berger	protégé e	ā		1	C	ï	≡	Repr.
Reptilia	Podarcis tiliguerta	Lézard tyrrhénien	protégé e	≥	ı	CC	2		=	Repr.
1 Arrêté d	u 29 octobre 2009 fixant la liste	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de	e du territoire	t les modalités d	-	eur protection				

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Arrêté du 20 décembre 2004 fixant la liste des animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire

- Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.
  - Directive 79/409/CEE du Conseil, du 2 avril 1979, concernant la conservation des oiseaux sauvages
    - Liste rouge des reptiles de France métropolitaine (2008)
- Liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (2008)
- Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)
  - Liste rouge des mollusques de France métropolitaine (1994)
- Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2008)

  - Liste rouge mondiale des espèces menacées (2008)
- Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, Berne, 19.IX.1979

# Référence:

Avifaune : Amphibiens : Reptiles :

Patrimonio, 1987; Tajasque, 1987; DRAE Corse, 1985 Bosc, 2001; Delaugerre et Cheylan, 1992; DRAE Corse, 1985; Endemys, 2012 Delaugerre et Cheylan, 1992; DRAE Corse, 1985; Endemys, 2012, OEC 2012

# 4.6.1 Habitats naturels de l'annexe I de la directive 92/43

Une liste des habitats d'intérêt communautaire est fournie dans le formulaire Standard de Données du site (cf. ci-dessous). A ce jour, aucune cartographie des habitats naturels n'a été réalisée.

Onze habitats naturels d'intérêt communautaire sont cités (source : Formulaire Standard de Données du site) :

Végétation annuelle des laisses de mer (1210): Végétation herbacée basse, ouverte, très largement dominée par les espèces annuelles à bisannuelles, présentant une seule strate, et dont le recouvrement est le plus souvent faible. Cet habitat présente un développement linéaire et discontinu; il forme la première ceinture de végétation terrestre des massifs dunaires. Les risques de détérioration sont liés à la surfréquentation, au nettoyage mécanique des plages et à l'artificialisation du trait de côte.

Dunes mobiles embryonnaires (2110): Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer, sur pente faible à nulle. Végétation adaptée et favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage. Végétation herbacée graminéenne moyenne, ouverte, dominée par les espèces vivaces, présentant une seule strate, et dont le recouvrement n'est jamais très élevé. Cet habitat présente un développement linéaire ou en frange plus ou moins continue. L'habitat est très sensible au piétinement.

Dunes avec pelouses des *Malcolmietalia* (2230): Formation avec beaucoup de plantes annuelles, et souvent avec des éphémérophytes ayant une floraison printanière, des sables profonds des dépressions interdunaires des côtes. Elles sont représentatives des formations dunaires du 35.4. L'habitat est sensible au piétinement et à l'eutrophisation liés à la surfréquentation.

Dunes littorales à *Juniperus* ssp. (2250) : Ensemble des végétations spécialisées des maquis littoraux des milieux dunaires et de l'étage aérohalin des falaises, caractérisées par la présence de diverses espèces de Genévriers (*Juniperus* spp.). L'habitat est sensible aux incendies.

Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) (2120) : Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer. Il est constitué d'une végétation herbacée graminéenne moyenne, ouverte, dominée par les espèces vivaces, présentant une seule strate, et dont le recouvrement n'est jamais très élevé ; des plages de sable nu persistent entre les touffes d'Oyat. L'habitat est très sensible au piétinement.

Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques (1240) : L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes des fissures de rochers des falaises méditerranéennes. Il est présent sur l'ensemble des côtes à falaises du littoral méditerranéen. Constitué d'une végétation herbacée rase à moyenne, ouverte, dominée par les espèces vivaces souvent crassulescentes, présentant une seule strate, et dont le recouvrement est rarement très élevé. Cet habitat est dominé floristiquement et physionomiquement par la Criste marine (*Crithmum maritimum*) accompagnée par divers Statices (*Limonium* spp.). Il présente un développement ponctuel à linéaire, qui suit la configuration des fissures des rochers littoraux. L'habitat est sensible au piétinement et à la concurrence par les espèces introduites (*Carpobrotus*).

Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)\* (91E0): Cet habitat occupe le lit majeur des cours d'eau (recouvert d'alluvions récents et soumis à des crues régulières). On les retrouve en situation de stations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements. Les risques de détérioration sont liés aux incendies, aux coupes et à l'urbanisation.

Forêts à Olea et Ceratonia (9320): Type d'habitat climacique à l'étage thermoméditerranéen littoral. On le rencontre sur pente ou sur falaise peu éloignées du littoral, exposition chaude. Fourrés plus ou moins denses, haute de 3 m à 4-5 m. La strate la plus élevée est dominée par le lentisque, le myrte

d'où émergent les oléastres. La strate arbustive compte bien d'autres espèces comme le calycotome, le fragon, la bruyère arborescente, le ciste à feuilles de sauge.... La strate herbacée est très discontinue. Les risques de détérioration sont liés aux incendies, aux coupes et à l'urbanisation.

Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamariciteae et Securinegion tinctoriae) (92D0) : ne se développant que le long des cours d'eau à régime d'oued, restant à sec une partie de l'année, à débit variable mais constant, pendant l'autre partie ; eaux légèrement salées d'origine maritime pénétrant dans le cours inférieur du ruisseau. Les risques de dégradation sont multiples : crues, dépôt de gravats et d'ordures, coupes sauvages, incendies. Et le non-entretien des rivières a également un impact sur ces habitats.

Mattorals arborescents à *Juniperus* spp. (5210) : broussailles et fruticées sempervirentes sclérophylles méditerranéennes et subméditerranéennes organisées autour des genévriers arborescents. Cet habitat couvre environ les deux tiers du site. Les risques de détérioration sont liés aux incendies, aux coupes et à l'urbanisation.

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) : cet habitat est constitué par un très vaste ensemble de communautés correspondant à des végétations de hautes herbes de type mégaphorbiaies et de lisières forestières se rencontrant du littoral jusqu'à l'étage alpin des montagnes. Les risques de détérioration sont liés à l'urbanisation.

## 4.6.2 Espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive 92/43

Le Tableau présente les espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000.

#### 4.6.2.1 La flore

D'après les données récoltées, une seule espèce végétale d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive 92/43 a été recensée sur le site (ZNIEFF de type 2 n°940004128 « JUNIPERAIE DE PORTO POLLO ») : le statice strict (Limonium dictyocladum = Limonium strictissimum).

L'espèce a été citée lors de la création de la ZNIEFF n°940004128 « JUNIPERAIE DE PORTO POLLO » en 1985. Mais aucune localisation précise de cette espèce n'a été indiquée et sa présence n'a jamais été confirmée. Ce qui nous laisse supposer que cette espèce a soit disparu de cette localisation soit a été citée par erreur.

Le statice strict est protégé et soumis à réglementation à plusieurs niveaux : au niveau communautaire :

- O Directive Habitats-Faune-Flore (Annexe II): espèce prioritaire. 92/43 CEE du Conseil de l'Europe du 21 mai 1992
- O Directive Habitats-Faune-Flore (Annexe IV): 92/43 CEE du Conseil de l'Europe du 21 mai 1992

### au niveau national:

o espèce végétale protégée sur l'ensemble du territoire (article 1) : arrêté ministériel du 20 janvier 1982

Par ailleurs, bien que ce ne soit pas une protection légale, il est à signaler que l'espèce est inscrite dans le Livre Rouge de la flore menacée de France (Olivier et al., 1995) et qu'elle est considérée comme « en danger d'extinction » sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Cette espèce est menacée par des facteurs naturels, tels que des éboulements et des périodes de sécheresse, tant dans ses habitats de falaises que sur ceux des plages. Les activités humaines la menacent également, notamment le piétinement consécutif à l'importante fréquentation du littoral ainsi que la construction possible d'établissements balnéaires.

<sup>\*</sup>habitats prioritaire

Cette espèce est endémique de Corse et de Sardaigne. Elle croit près de la mer sur des sables plus ou moins grossiers ou des rochers littoraux granitiques ou calcaires. Son aire de répartition est très peu étendue, sa population globale est sévèrement fragmentée et la zone et la qualité de son habitat sont en déclin, de même que le nombre d'individus. Paradis et Piazza (2003) la localise en Corse dans onze stations différentes : une au sud de Bastia et 10 au nord-est et à l'est de Bonifacio, sur des substrats variés, sableux et calcaires (colluvions et rochers) et granitiques. Le nombre d'individus recensés en 2003 est compris entre 1 150 et 1 200. Toutes les stations sont potentiellement menacées par la forte fréquentation, et pour l'une d'elles, par des possibilités de construction. Jeanmonod et Gamisans (2007) la considèrent comme très rare (c'est-à-dire cinq localités au plus sont connus) en Corse et la localisait entre l'étang de Biguglia et la côte Est du secteur de Bonifacio.

#### 4.6.2.2 La faune

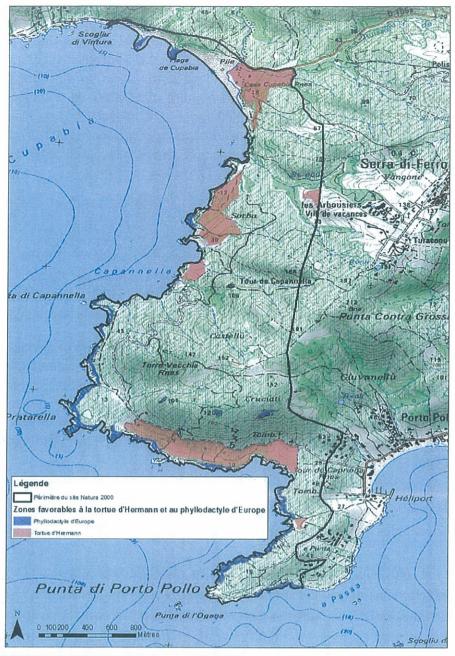
Le <u>discoglosse sarde</u> (Bosc, 2001): l'espèce est également inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats-faune-flore ». Il fréquente une grande variété d'habitats, allant de flaques d'eau saumâtres sur la côte dénudée à des mares et marais ensoleillés et des ruisseaux. L'espèce est présente jusqu'à 1300 m d'altitude en Corse. <u>Sur le site</u>, le discoglosse sarde est signalé au niveau du ruisseau de Butturacci.

La <u>cistude d'Europe</u> (Delaugerre et Cheylan, 1992<sup>11</sup>) : l'espèce est également inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats-faune-flore ». Elle affectionne les eaux stagnantes ou calmes avec de nombreuses plantes aquatiques et une végétation surplombante, telles que mares, rivières, canaux, fossés, marais, lagunes et milieux saumâtres. <u>Sur le site</u>, la tortue d'eau est présente au niveau des zones humides de Cupabia. La visite de terrain du 28 février 2012 a permis d'identifier des sites favorables à la reproduction de l'espèce notamment le ruisseau de Butturacci. Les milieux sableux et les prairies peuvent être des sites de ponte pour l'espèce.

La <u>tortue d'Hermann</u> (Delaugerre et Cheylan, 1992<sup>5</sup>) : l'espèce est également inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats-faune-flore ». La tortue d'Hermann occupe des milieux semi-ouverts à ouverts. Elle affectionne les haies de ronciers séparant les prairies, on la trouve également dans des bosquets de chênes.

Concernant le site, plusieurs témoignages de riverains certifient la présence de l'espèce, mais aucune connaissance précise n'est disponible sur la répartition et la densité de l'espèce. L. Sorba (OEC) cite les observations de deux individus adultes : Le premier individu a été observé au cours de l'été il y a une dizaine d'années au Nord Est de la Punta di Pratarella en bordure d'un sentier traversant la juniperaie et reliant la piste au littoral ; Le 2e individu (très âgé) a été observé le 26/03/2012 au Nord de la Tour de Capanella au lieu-dit Sorba au niveau des plantations de pins dans un milieu relativement ouvert. Au sein du site, plusieurs zones favorables à l'espèce sont présentes.

Le <u>phyllodactyle d'Europe</u> (DRAE Corse, 1985): l'espèce est également inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats-faune-flore ». Il affectionne les milieux rocheux secs où il s'abrite dans les fissures étroites (moins de 1 cm). L'espèce est citée dans la ZNIEFF n°940004128 « Juniperaie de Porto Pollo ». La localisation précise de l'espèce n'est donc pas connue sur le site. Cependant, lors de la visite de terrain du 28 février 2012, des chaos rocheux, susceptibles d'abriter l'espèce, ont été identifiés notamment au niveau du lieu-dit Cruciati et sur tout le littoral.



La tortue d'Hermann et le phyllodactyle d'Europe sont cités au sein du site Natura 2000, mais leur répartition n'est pas connue. Au sein du site, des zones favorables à ces deux espèces ont été identifiées (Moneglia, comm. pers.).

Carte . Localisation des zones potentiellement favorables à la tortue d'Hermann et au phyllodactyle d'Europe (Moneglia, comm. pers.).

-	c
	4
-	Š
-	0
	Š
	t
	70
•	ō
	0
	0
	_
	0
	X
	ž
	è
•	
	Ö
	e,
•	5
	5
	ם
	3
	Ξ
	ž
	ວ
i	et
•	ē
	Ē
-	0
	S
	Š
1	ã
L	ES
	-
1	a
	<u>e</u>
-	a
ŀ	-

Origine des données/ Structures ressources	ER940004128  « juniperaie de Porto Pollo »	Bosc, 2001	Delaugerre et Cheylan, 1992 FSD	DRAE Corse, 1985	Delaugerre et Cheylan, 1992 Sorba, 2013 (OEC) FSD
État de conservation	Inconnue	Aucun impact notable n'est identifié. Mais, le rejet d'eau usée (camping) peut être négatif.	Aucun impact notable n'est identifié. Mais, le rejet d'eau usée (camping) peut être négatif	Aucun impact notable n'est identifié	Aucun impact notable n'est identifié
Structure et fonctionnalité de la population / Habitat de l'espèce	Inconnue	L'état de conservation n'est pas connu mais il s'agit d'une espèce pionnière qui s'adapte à toutes sortes de milieux humides.	Le ruisseau de Butturacci parait convenir à la cistude puisque les milieux humides, les prairies et les milieux sableux sont favorables à la reproduction et à la ponte. L'état de conservation est cependant inconnu.	L'état de conservation n'est pas connu. Il s'agit d'une espèce assez discrète et occupant toutes sortes de milieux rocheux secs du littoral vers l'intérieur.	L'état de conservation n'est pas connu.
Estimation de la population	Inconnue	Effectif inconnu. L'espèce est présente sur le site au niveau du ruisseau de Butturacci.	L'espèce est présente sur le site au niveau des zones humides de la plage de Cupabia. Il s'agit sans doute d'une petite population. mais aucune donnée n'existe sur la densité de population.	L'espèce est présente sur le site mais aucune donnée n'est présente sur la densité de population.	Aucun inventaire n'a été réalisé, cependant, le FSD et plusieurs témoignages citent l'espèce comme présente.
Cod e Natura 2000	1643	0 0	122 0	122	121
Nom commun de l'espèce	Statice strict	Discoglos se sarde	Cistude d'Europe	Phyllodact yle d'Europe	Tortue d'Hermann
Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées	Limonium dictyocladum	Discoglossus sardus	Emys orbicularis	Euleptes europaea	Testudo hermanni

Tableau . Statut des espèces animales d'intérêt communautaire présentes dans le site Natura 2000

Statut biologique	Repr.	Repr.	Repr.	ï
Convent ion de Berne <sup>7</sup>	=	=	=	=
Convention de Bonn <sup>6</sup>	r	,	,	
Livr e rouge UICN <sup>5</sup>	2	1	ī	N
Livr e rouge France⁴	CC	L	N	Z
DO3	i	ť	•	ř.
DH <sub>2</sub>	et I>	et I>	et !>	et
Protecti on¹	protégé e	protégé e	protégé e	protégé e
Nom français	Discoglosse sarde	Cistude d'Europe	Tortue d'Hermann	Phyllodactyle d'Europe
Nom scientifique	Discoglossus sardus	Emys orbicularis	Testudo hermanni	Euleptes europaea
Classe	Amphibia	Reptilia	Reptilia	Reptilia

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Arrêté du 20 décembre 2004 fixant la liste des animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire

Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

Directive 79/409/CEE du Conseil, du 2 avril 1979, concernant la conservation des oiseaux sauvages

Liste rouge des reptiles de France métropolitaine (2008)

Liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (2008)

Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Liste rouge des mollusques de France métropolitaine (1994)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2008)

Liste rouge mondiale des espèces menacées (2008)

Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, Berne, 19.1X.1979

# Référence:

Bosc, 2001; Delaugerre et Cheylan, 1992; DRAE Corse, 1985 Amphibiens: Reptiles:

Delaugerre et Cheylan, 1992; DRAE Corse, 1985

#### 5 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cinq grands axes de développement durable ont été assignés au site Natura 2000 :

- A Animation et mise en place du DOCOB
- B Amélioration des connaissances naturalistes
- C Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- D Information et sensibilisation du public aux enjeux environnementaux
- E Prise en compte des enjeux environnementaux lors de projets

Le Tableau présente les enjeux et objectifs du site Natura 2000.

# 5.1 Objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Un objectif global lié aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines résulte du diagnostic :

- L'actualisation des connaissances naturalistes qui a pour objet de compléter les données sur l'inventaire faunistique et floristique (recensement et répartition des espèces) du site l'étude des habitats naturels (cartographie et état de conservation) du site Natura 2000.
- La conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, qui a pour objet la protection et la sauvegarde des habitats naturels et des espèces du site Natura 2000.

### 5.2 Objectifs transversaux

Les axes transversaux de développement durable correspondent aux objectifs qui touchent l'ensemble du territoire du site Natura 2000 sans se limiter aux habitats naturels et aux espèces.

Trois axes transversaux de développement durable résultent du diagnostic :

- L'animation et la mise en place du document d'objectifs.
- L'information et la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux.
- La prise en compte des enjeux environnementaux lors de projets publics/privés. Cet objectif correspond à la mise en œuvre de l'article L. 414-4 et L. 414-5 du Code de l'environnement sur l'évaluation des incidences de projets sur le site Natura 2000.

Tableau . Enjeux et objectifs du site Natura 2000

Axes de développement durable	Objectífs opérationnels	Habitats d'intérêt communautaire de l'annexe I de la directive 92/43	Espèces d'intérêt communautaire de l'annexe Il de la directive 92/43	Activités humaines concernées
A-Animation et mise en œuvre du DOCOB	A1-Animation du document d'objectifs A2-Mise en cohérence du périmètre Natura 2000	L'ensemble des habitats naturels et des espèces présentes sur le site Natura 2000	naturels et des espèces 2000	Aucune
B-Amélioration des connaissances naturalistes	B1-Amélioration des connaissances sur les habitats naturels B2-Amélioration des connaissances sur les espèces	L'ensemble des habitats naturels patri espèces présentes sur le site Natura 2000	L'ensemble des habitats naturels patrimoniales et des èces présentes sur le site Natura 2000	Aucune
	C1-Définition et mise en œuvre des aménagements de régulation et de fréquentation sur le site de Cupabia	Dunes côtières et plages de sable; Milieux aquatiques non marins; Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	Discoglosse sarde (1190); Cistude d'Europe (1220); Tortue d'Hermann (1217)	Tourisme, VTT, sports motorisées (quads, 4x4)
C-Conservation des	C2-Restauration de la qualité écologique des milieux naturels	Dunes côtières et plages de sable		Tourisme, VTT, sports motorisées (quads, 4x4)
espèces d'intérêt communautaire	C3-Prévention des dégradations sur les habitats naturels	L'ensemble des habitats naturels et des espèces présentes sur le site Natura 2000	naturels et des espèces 2000	Toutes les activités humaines susceptibles d'intervenir sur le site
	C4-Protection de la juniperaie	Mattorals arborescents à Juniperus spp. (5210)	Phyllodactyle d'Europe (1229)	Urbanisation
	C5-Préservation de la cistude d'Europe		Cistude d'Europe (1220)	Aucune
D-Information et sensibilisation du public aux enjeux	D1-Information et sensibilisation du public	L'ensemble des habitats naturels et des espèces présentes sur le site Natura 2000	naturels et des espèces 2000	Activités éducatives (scolaires), Tourisme, activités sportives ou de loisirs (VTT),

# 6 PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION

Le Tableau présente les propositions de mesures définies pour la gestion du site Natura 2000.

Tableau . Mesures de gestion et objectifs

Axes de développement durable	Objectifs opérationnels	Mesures de gestion	Pri orité <sup>12</sup>
A-Animation et mise	A1-Animation du document d'objectifs	A1.1-Favoriser la mise en œuvre des mesures du document d'objectifs par une animation du site Natura 2000	1
en œuvre du DOCOB	A2-Mise en cohérence du périmètre Natura 2000	A2.1-Actualiser le tracé réalisé à l'échelle parcellaire	3
	B1-Amélioration des connaissances sur les habitats naturels	B1.1-Réaliser une cartographie des habitats naturels	1
B-Amélioration des		B2.1-Compléter l'inventaire faunistique	3
connaissances naturalistes	B2-Amélioration des connaissances sur les espèces	B2.2-Recensement de tortue d'Hermann et promotion de mesures favorables à l'espèce	3
		B2.3-Améliorer les connaissances sur la population de cistude d'Europe	1
	C1-Définition et mise en ceuvre des aménagements d'accueil du public sur le site de Cupabia	C1.1-Aménager la plage et l'arrière-plage de Cupabia pour favoriser conservation des habitats dunaires par un accueil du public organisé	1
C-Conservation des	C2-Restauration de la qualité écologique des milieux naturels	C2.1-Restaurer les habitats dunaires dégradés de Cupabia C2.2- Connaissance, surveillance et	1
habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire	C3-Prévention des dégradations sur les habitats naturels	limitation des plantes envahissantes C3.1-Mettre en place une veille écologique et environnementale du site Natura 2000	1
	C4-Protection de la juniperaie	C4.1- Classement des peuplements de genévriers en Zone Boisée Classée	2
	C5-Préservation de la cistude d'Europe	C5.1-Déterminer la présence/absence de la tortue de Floride et le cas échéant, mettre en place une régulation	2
D-Information et		D1.1-Sensibiliser les scolaires à l'environnement	1
sensibilisation du public aux enjeux environnementaux	D1-Information et sensibilisation du public	D1.2-Sensibiliser les différents utilisateurs à la conservation des espèces patrimoniales D1.3- Définir et mettre en place une	1
F Dries on counts	E4 Eveluetics dec	signalétique	1
E-Prise en compte des enjeux environnementaux lors de projets publics / privés	E1-Évaluation des incidences des projets publics et privés sur la conservation du site Natura 2000	E1.1-Accompagner les évaluations d'incidence Natura 2000	1

environnementaux			sports motorisées (quads, 4x4)
E-Prise en compte des enjeux environnementaux lors de projets publics/privés	E1-Évaluation des incidences des projets publics et privés sur la conservation du site Natura 2000	L'ensemble des habitats naturels et des espèces présentes sur le site Natura 2000	Toutes les activités humaines susceptibles de d'intervenir sur le site

# Fiche action A1-1

# Favoriser la mise en œuvre des mesures du document d'objectifs par une animation du site Natura 2000

Priorité: 1

Axe de développement durable concerné: Animation et mise en œuvre du document d'objectifs.

Objectif opérationnel concerné : Animation du site.

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés par la mesure :

 L'ensemble des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire et patrimoniaux du site Natura 2000.

#### Description:

Cette mesure consiste en un premier temps à désigner un animateur du site Natura 2000. Il est désigné par le comité de pilotage du site. Il peut s'agir d'une collectivité territoriale, d'un établissement public (ONF, ONCFS...), d'une association (LPO, CREN...) ou d'un bureau d'études.

Le cahier des charges est fixé par la convention d'animation passée entre l'animateur et le Prefet de Corse du Sud. La convention fixe les moyens et les missions de l'animateur. L'animateur a pour mission la mise en œuvre du document d'objectifs pendant une période de 3 à 5 ans. Il peut lui-même réaliser des actions, ou s'entourer de partenaires pour la réalisation de certaines actions. Il est aussi de sa mission de rechercher les acteurs éligibles et intéressés par la mise en place de mesures contractuelles (contrats Natura 2000) et de les aider au montage des dossiers.

Localisation: Site Natura 2000.

Surfaces concernées : L'ensemble du site.

Type de mesure : Convention d'animation.

Acteurs concernés : Membres du comité de pilotage.

Maître d'ouvrage potentiel : Etat, collectivités et/ou EPCI.

Maître d'œuvre potentiel : Animateur du site.

Échéancier: N+5.

Coût prévisionnel : Environ 6 000 € - 8 000 € par an.

Plan de financement : Etat, FEDER, Structure porteuse.